



SECURITY COUNCIL OFFICIAL RECORDS

TWENTY-FIRST YEAR

1286

th MEETING: 16 JUNE 1966

ème SÉANCE: 16 JUIN 1966

VINGT ET UNIÈME ANNÉE

CONSEIL DE SÉCURITÉ DOCUMENTS OFFICIELS

NEW YORK

TABLE OF CONTENTS

	<i>Page</i>
Provisional agenda (S/Agenda/1286)	1
Expression of thanks to the retiring President	1
Adoption of the agenda	2
Letter dated 26 December 1963 from the Permanent Representative of Cyprus to the United Nations addressed to the President of the Security Council (S/5488):	
Report of the Secretary-General (S/7350)	2

TABLE DES MATIÈRES

Ordre du jour provisoire (S/Agenda/1286)	1
Remerciements au Président sortant	1
Adoption de l'ordre du jour	2
Lettre, en date du 26 décembre 1963, adressée au Président du Con- seil de sécurité par le représentant permanent de Chypre auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/5488):	
Rapport du Secrétaire général (S/7350)	2

Symbols of United Nations documents are composed of capital letters combined with figures. Mention of such a symbol indicates a reference to a United Nations document.

Documents of the Security Council (symbol S/...) are normally published in quarterly *Supplements of the Official Records of the Security Council*. The date of the document indicates the supplement in which it appears or in which information about it is given.

The resolutions of the Security Council, numbered in accordance with a system adopted in 1964, are published in yearly volumes of *Resolutions and Decisions of the Security Council*. The new system, which has been applied retroactively to resolutions adopted before 1 January 1965, became fully operative on that date.

*

* *

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

Les documents du Conseil de sécurité (cotes S/...) sont, en règle générale, publiés dans des *Suppléments* trimestriels aux *Documents officiels du Conseil de sécurité*. La date d'un tel document indique le supplément dans lequel on trouvera soit le texte en question, soit des indications le concernant.

Les résolutions du Conseil de sécurité, numérotées selon un système adopté en 1964, sont publiées, pour chaque année, dans un recueil de *Résolutions et décisions du Conseil de sécurité*. Ce nouveau système, appliqué rétroactivement aux résolutions antérieures au 1er janvier 1965, est entré pleinement en vigueur à cette date.

TWELVE HUNDRED AND EIGHTY-SIXTH MEETING

Held in New York, on Thursday, 16 June 1966, at 3 p.m.

MILLE DEUX CENT QUATRE-VINGT-SIXIÈME SÉANCE

Tenue à New York, le jeudi 16 juin 1966, à 15 heures.

President: Mr. F. H. CORNER (New Zealand).

Present: The representatives of the following States: Argentina, Bulgaria, China, France, Japan, Jordan, Mali, the Netherlands, New Zealand, Nigeria, Uganda, Union of Soviet Socialist Republics, United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland, United States of America and Uruguay.

Provisional agenda (S/Agenda/1286)

1. Adoption of the agenda.
2. Letter dated 26 December 1963 from the Permanent Representative of Cyprus to the United Nations addressed to the President of the Security Council (S/5488):
Report of the Secretary-General (S/7350).

Expression of thanks to the retiring President

1. The PRESIDENT: My first and pleasant duty is to voice the Council's appreciation of the services rendered to it last month by the retiring President, Mr. de Beus, the representative of the Netherlands.

2. Because his eminent personal qualities and profound international experience in many missions and in various United Nations organs were so well known to us all, we took it for granted that his conduct of the proceedings of the Council last month would be marked by wisdom and by expedition. Ambassador de Beus fulfilled, as always, our highest expectations.

3. It is a pleasure also to welcome back to our midst the representative of Uruguay, who I trust is fully restored to health.

4. Mr. DE BEUS (Netherlands): I should like to thank you, Mr. President, for the very kind words you have addressed to me. The long debate which we held last month unfortunately did not lead to as constructive and as positive a result as we all would have wished. But it was a dignified debate on a very high level, thanks to the speakers, and therefore it was a great pleasure to preside over it.

5. I would be less than frank if I did not admit that it was a still greater pleasure to relinquish the presidential gavel into your capable hands.

Président: M. F. H. CORNER (Nouvelle-Zélande).

Présents: Les représentants des Etats suivants: Argentine, Bulgarie, Chine, Etats-Unis d'Amérique, France, Japon, Jordanie, Mali, Nigéria, Nouvelle-Zélande, Ouganda, Pays-Bas, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Union des Républiques socialistes soviétiques et Uruguay.

Ordre du jour provisoire (S/Agenda/1286)

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Lettre, en date du 26 décembre 1963, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant permanent de Chypre auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/5488):
Rapport du Secrétaire général (S/7350).

Remerciements au Président sortant

1. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): J'ai pour commencer le devoir fort agréable d'exprimer la reconnaissance du Conseil au représentant des Pays-Bas, M. de Beus, à qui incombait, le mois dernier, la tâche de présider le Conseil.

2. Nous connaissons tous si bien ses éminentes qualités personnelles et la profonde expérience des affaires internationales qu'il a acquise au cours de nombreuses missions et au sein de divers organes de l'Organisation des Nations Unies, que nous ne doutions pas qu'il dirigerait les débats du Conseil avec autant de diligence que de sagacité. M. de Beus a, comme toujours, justifié tous nos espoirs.

3. C'est également un plaisir que de saluer le retour parmi nous du représentant de l'Uruguay, M. Berro, qui, je l'espère, est maintenant tout à fait rétabli.

4. M. DE BEUS (Pays-Bas) [traduit de l'anglais]: Je tiens à vous remercier, Monsieur le Président, des paroles fort aimables que vous m'avez adressées. Le long débat qui s'est déroulé le mois dernier n'a malheureusement pas abouti à un résultat aussi constructif et aussi positif que nous l'aurions tous souhaité. Mais la dignité et la tenue qu'ont su lui donner les orateurs ont fait de ma tâche de président un plaisir.

5. Je ne cacherai pas néanmoins que c'est un plaisir encore plus grand de vous transmettre le marteau présidentiel avec la certitude qu'il sera en bonnes mains.

The agenda was adopted.

Letter dated 26 December 1963 from the Permanent Representative of Cyprus to the United Nations addressed to the President of the Security Council (S/5488):

Report of the Secretary-General (S/7350)

6. The PRESIDENT: I have received from the representatives of Cyprus, Greece and Turkey, in documents S/7359, S/7355 and S/7357 respectively, requests for invitations to participate in the consideration of the question just inscribed on the Council's agenda. If there is no objection, I propose, in accordance with the usual practice and with the consent of the Council, to invite these three representatives to take places at the Council table and to participate, without vote, in the Council's discussions.

At the invitation of the President, Mr. Z. Rossides (Cyprus), Mr. A. S. Liatis (Greece) and Mr. O. Eralp (Turkey) took places at the Council table.

7. The PRESIDENT: As the Security Council resumes its consideration of the question before us, I draw attention to the report of the Secretary-General dated 10 June 1966 [S/7350]. I also invite the Council's attention to the draft resolution submitted by Argentina, Japan, Jordan, Mali, the Netherlands, New Zealand, Nigeria and Uganda [S/7358].

8. At our last meetings on this subject, during March of this year, I think that members generally found it an appropriate course to proceed at once to the vote following the introduction of the draft resolution by one of its co-sponsors. Assuming that all members will have had sufficient opportunity to study the draft text, both informally prior to official circulation and since that time, I would hope that they might agree to our following the same procedure on this occasion. This is naturally subject to the understanding that statements may be made after voting has taken place.

9. Since the suggestion seems to commend itself to members of the Council, I will give the floor to the representative of the Netherlands who will introduce the draft resolution.

10. Mr. DE BEUS (Netherlands): At the request of the co-sponsors I have the honour to submit the draft resolution which has been circulated to members as document S/7358 and which is co-sponsored by Argentina, Japan, Jordan, Mali, the Netherlands, New Zealand, Nigeria and Uganda. This text is the outcome of informal consultations held between members of the Council and the parties directly concerned.

11. In submitting this text, the intention of the co-sponsors has been to limit the resolution to the extension of the United Nations Peace-keeping Force and to certain connected aspects on which there is general agreement. The co-sponsors have omitted any element which could give rise to a controversial debate. There is all the more reason to avoid such debate at this moment, because, as stated in paragraph 179 of the Secretary-General's report, there seems to be new hope for a contribution to a solution of the Cyprus

L'ordre du jour est adopté.

Lettre, en date du 26 décembre 1963, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant permanent de Chypre auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/5488):

Rapport du Secrétaire général (S/7350)

6. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): J'ai reçu des représentants de Chypre, de la Grèce et de la Turquie des notes publiées respectivement sous les cotes S/7359, S/7355 et S/7357, par lesquelles ils demandaient à participer au débat sur la question qui vient d'être inscrite à l'ordre du jour du Conseil. S'il n'y a pas d'objection je propose, conformément à l'usage et avec l'assentiment du Conseil, d'inviter ces trois représentants à prendre place à la table du Conseil et à participer sans droit de vote au débat.

Sur l'invitation du Président, M. Z. Rossides (Chypre), M. A. S. Liatis (Grèce) et M. O. Eralp (Turquie) prennent place à la table du Conseil.

7. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Au moment où le Conseil de sécurité reprend l'examen de cette question, j'attire l'attention du Conseil sur le rapport du Secrétaire général, en date du 10 juin 1966 [S/7350]. J'attire également l'attention du Conseil sur le projet de résolution présenté par l'Argentine, le Japon, la Jordanie, le Mali, le Nigéria, la Nouvelle-Zélande, l'Ouganda et les Pays-Bas [S/7358].

8. Lors des dernières réunions où nous avons étudié cette question, au mois de mars de cette année, les membres du Conseil ont, je crois, généralement estimé qu'il y avait avantage, une fois un projet de résolution présenté par l'un de ses auteurs, à passer immédiatement au vote. Tous les membres ayant, je pense, eu tout le loisir d'étudier le projet depuis sa distribution ou même, à titre officieux, avant sa parution, j'espère qu'ils accepteront que nous suivions aujourd'hui la même méthode, étant naturellement entendu qu'il leur sera possible de faire des déclarations après le vote.

9. Puisque les membres du Conseil paraissent favorables à cette suggestion, je vais maintenant donner la parole au représentant des Pays-Bas, qui présentera le projet de résolution.

10. M. DE BEUS (Pays-Bas) [traduit de l'anglais]: A la demande des auteurs, j'ai l'honneur de présenter le projet de résolution qui est soumis par l'Argentine, le Japon, la Jordanie, le Mali, le Nigéria, la Nouvelle-Zélande, l'Ouganda et les Pays-Bas. Ce texte est le fruit de consultations officieuses qui ont eu lieu entre les membres du Conseil et les parties directement intéressées.

11. Les auteurs de ce projet de résolution ont décidé d'en limiter la portée au prolongement du stationnement à Chypre de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix et à certains aspects connexes sur lequel la majorité des membres sont d'accord. Les auteurs se sont abstenus d'y introduire le moindre élément qui pût prêter à controverse. Une controverse serait particulièrement mal venue à l'heure où, comme il est indiqué au paragraphe 179 du rapport du Secrétaire général, il semble que le problème de

problem, which we all so ardently desire. Consequently, the draft resolution does not deal with the substance of the Cyprus question, and it would seem that a debate on that subject at this moment might do more harm than good.

12. The text of the draft resolution follows almost entirely that of resolution 220 (1966) which we adopted on 16 March. It reflects, first of all in the preamble, the conviction expressed in the Secretary-General's report, and shared by the Council, that under the present circumstances the continuation of the United Nations Force is still needed if peace in the island is to be maintained. When comparing the text before us with that of resolution 220 (1966), it will be noted that the last preambular paragraph of the old text does not appear in the present text. That preambular paragraph said:

"Noting that the basic problem, according to the Secretary-General's report, remains unsolved".

Leaving this out of the text means not that the basic problem has been solved—for we are all aware that it has not—but that there is renewed hope for a solution.

13. The sponsors believe that the Council wishes to do everything to further efforts of the parties to solve the problem. For this reason, operative paragraph 2 of the draft again:

"Urges the parties concerned to act with the utmost restraint and to make determined efforts with a view to achieving the objectives of the Security Council".

14. Finally, in operative paragraph 3, the draft resolution extends the Peace-keeping Force in Cyprus for six months. The reason the extension is proposed for six months instead of three months this time is not only that this has certain practical advantages, but also that, as paragraph 3 goes on to say, it is firmly hoped "that by the end of this period substantial progress towards a solution will have been achieved so as to render possible a withdrawal or a substantial reduction of the Force". These last words, as members will be aware, are taken from the last sentence of the Secretary-General's report.

15. The sponsors of the draft resolution hope that it may be possible to adopt it without a debate and that it will attain the unanimous support of the Council. Thus the Council would give a strong new impetus to attempts by the parties at a solution and it would convey the sense of urgency with which we all look forward to a political solution of the problem.

16. Finally, since there may be no debate, may I be allowed to express a few feelings which could not very well be put in the draft resolution, but which I think are nevertheless shared by members of the Council. I refer to the great appreciation and gratitude felt by the members of the Council towards the Secretary-General and his collaborators who have taken so much trouble to keep the Cyprus Operation going and

Chypre soit en passe de s'acheminer vers une solution ardemment désirée de nous tous. En conséquence, le projet de résolution ne traite pas du fond de la question de Chypre, et il semble qu'un débat sur cette question à l'heure actuelle pourrait faire plus de mal que de bien.

12. Le texte de ce projet de résolution reprend, à peu de choses près, celui de la résolution 220 (1966) que nous avons adoptée le 16 mars. Il fait état, au préambule, du rapport du Secrétaire général où celui-ci exprime la conviction partagée par le Conseil, que la présence de la Force des Nations Unies demeure nécessaire dans les circonstances présentes si l'on veut que la paix soit maintenue dans l'île. En comparant le texte dont nous sommes saisis avec la résolution 220 (1966), on notera que le dernier alinéa du préambule de cette résolution n'apparaît pas dans celui-ci. Cet alinéa était libellé comme suit:

"Notant que le problème fondamental, selon le rapport du Secrétaire général, demeure sans solution".

Le fait que nous n'ayons pas repris cet alinéa signifie non pas que le problème fondamental ait été résolu — nous savons tous qu'il n'en est rien — mais qu'il y a de nouvelles raisons d'espérer une solution.

13. Les auteurs sont certains que le Conseil souhaite tout faire pour épauler les parties dans leurs efforts pour résoudre le problème. C'est pourquoi, au paragraphe 2 du dispositif du projet, le Conseil, une fois encore:

"Prie instamment les parties intéressées de faire preuve de la plus grande modération et de s'efforcer résolument d'atteindre les objectifs du Conseil de sécurité".

14. Enfin, au paragraphe 3 du dispositif de ce projet de résolution, il est prévu que le stationnement de la Force des Nations Unies à Chypre sera prolongé de six mois. La raison pour laquelle la prorogation proposée est cette fois-ci de six mois au lieu de trois est non seulement que cela présente certains avantages pratiques mais aussi que, comme il est indiqué au paragraphe 3, on entretient le ferme espoir qu'à "la fin de cette période des progrès sensibles dans la voie d'une solution auront été accomplis, ce qui permettrait de retirer la Force ou d'en réduire fortement l'effectif". Ces derniers mots, comme le savent les membres du Conseil, sont empruntés à la dernière phrase du rapport du Secrétaire général.

15. Les auteurs du projet de résolution espèrent que ce projet pourra être adopté sans débat et recueillera l'appui unanime du Conseil. L'unanimité du Conseil donnerait une nouvelle impulsion aux tentatives que font les parties pour parvenir à une solution et ferait ressortir le caractère de nécessité urgente que revêt pour nous tous une solution politique du problème.

16. Enfin, puisqu'il n'y aura peut-être pas de débat, je voudrais exprimer quelques sentiments qui ne pouvaient guère trouver leur place dans le projet de résolution mais qui, je crois, sont cependant partagés par les membres du Conseil. Je veux parler de la reconnaissance et de la gratitude des membres du Conseil à l'égard du Secrétaire général et de ses collaborateurs qui n'ont pas ménagé leur peine pour

to open the way to a solution for the men and officers of UNFICYP who for over two years now have kept the peace in the island, and, finally, for the Governments which in one way or another have rendered this possible. If all this should, as we ardently hope, be crowned in the near future by a lasting solution for the Cyprus question, the efforts of all of them would receive their finest reward.

17. The PRESIDENT: I take it that, in accordance with the procedure which I suggested earlier, there would be no objection if the Council were now to proceed to a vote on the draft resolution [S/7358].

A vote was taken by show of hands.

The draft resolution was adopted unanimously. 1/

18. Lord CARADON (United Kingdom): On behalf of my Government, I wish to welcome the resolution which has just been passed, and especially to welcome the fact that it has been passed unanimously. We are, moreover, very grateful to you, Mr. President, and to the other members of the Council who have made this agreed result possible by negotiation and co-operation in advance of this meeting of the Council. Such preparation and such agreement is in the best traditions of this Council. I also pay tribute to the report of the Secretary-General which gives such a clear and complete picture of the Cyprus situation. It shows the constant and continuing difficulties of the United Nations Force. It shows the patience and the resource and the vigilance and the ready judgement of the Force in keeping the peace. It shows the persistence and tact and skill of Mr. C. Bernardes in carrying out his extended duties as the Secretary-General's Special Representative in the island.

19. To the Secretary-General and all those, both military and civilian, who have worked under his direction in this international enterprise we all, I am sure, wish to express our admiration and our gratitude.

20. My Government takes special pleasure in the tribute paid in the Secretary-General's report to the services rendered to the United Nations by Brigadier A. J. Wilson in the four-and-half months during which he was Acting Commander of the United Nations Force and during which, in the Secretary-General's words: "he showed the highest qualities of leadership and diplomacy and carried on in an exemplary manner, the work of his distinguished predecessors". [S/7350, para. 8.]

21. Throughout this protracted task of peace-keeping, my Government has sought to give its full co-operation in the policy of giving the Secretary-General and the United Nations Force every possible support and of welcoming and encouraging all efforts to reduce tensions, narrow differences and facilitate a final

assurer le fonctionnement de l'Opération des Nations Unies à Chypre et pour ouvrir la voie à une solution, aux hommes et officiers de la Force des Nations Unies qui, depuis plus de deux ans, maintiennent la paix dans l'île et enfin aux gouvernements dont la participation, à des titres divers, a permis cette opération. Si tout cela, comme nous l'espérons ardemment, est dans un proche avenir couronné par une solution durable de la question de Chypre, les efforts qu'ils ont tous déployés recevront leur meilleure récompense.

17. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Je crois qu'il n'y a pas d'objection à ce que, conformément à la procédure que j'ai proposée tout à l'heure, le Conseil procède maintenant au vote [S/7358].

Il est procédé au vote à main levée.

A l'unanimité, le projet de résolution est adopté 1/.

18. Lord CARADON (Royaume-Uni) [traduit de l'anglais]: Je voudrais, au nom de mon gouvernement, saluer la résolution qui vient d'être adoptée et saluer surtout le fait qu'elle a été adoptée à l'unanimité. De plus, nous vous sommes reconnaissants, Monsieur le Président, et nous sommes reconnaissants aux autres membres du Conseil dont la collaboration, lors des négociations qui ont précédé cette réunion du Conseil, a permis la réalisation de cet accord. Ces travaux d'approche et cet accord sont dans la meilleure tradition du Conseil. Je rends également hommage au Secrétaire général pour son rapport qui donne une image si claire et si complète de la situation à Chypre. Il nous montre les difficultés continues auxquelles la Force des Nations Unies ne cesse de se heurter. Il montre la patience, l'initiative, la vigilance et la sûreté de jugement dont a fait preuve la Force dans sa tâche de maintien de la paix. Il montre la persévérance, le tact et le doigté avec lesquels M. C. Bernardes s'est acquitté de ses lourdes fonctions de représentant spécial du Secrétaire général dans l'île.

19. Au Secrétaire général et à tous ceux, civils et militaires, qui ont participé sous sa direction à cette entreprise internationale, j'exprime, au nom de tous, j'en suis certain, notre admiration et notre reconnaissance.

20. Mon gouvernement est particulièrement heureux de l'hommage rendu dans le rapport du Secrétaire général au général de brigade A. J. Wilson pour la tâche qu'il a accomplie pendant les quatre mois et demi durant lesquels il a assuré le commandement par intérim de la Force des Nations Unies et, selon les paroles du Secrétaire général, "il a fait preuve des qualités de commandement et de diplomatie les plus hautes et il a poursuivi d'une manière exemplaire la tâche de ses distingués prédécesseurs". [S/7350, par. 8.]

21. Tout au long de cette longue tâche de maintien de la paix, mon gouvernement, résolu à appliquer sans réserve la politique adoptée, s'est efforcé à la fois de donner au Secrétaire général et à la Force des Nations Unies tout l'appui possible et de favoriser et d'encourager tous les efforts tendant à réduire

^{1/} See resolution 222 (1966).

^{1/} Voir résolution 222 (1966).

agreement. Our support has been persistent and prompt and practical, and I am glad to pledge that it will continue so.

22. We shall continue to provide the British contingent at its present strength of over a 1,000 men, and we shall continue to meet all its costs. For the six months of the extended mandate of the Force, we shall in addition make a voluntary contribution of \$2 million.

23. We moreover confirm the pledge we made March 1966 that to help meet the deficit arising from past expenses up to 26 December 1965 we are prepared, on conditions which we have reported to the Secretary-General, to offer an amount over and above all other contributions of a further \$1 million.

24. I have said before that it is intolerable that we should give a mandate to the Secretary-General and not give him the financial means to carry it out. We are glad that his efforts to secure contributions to cover the past deficit have made some progress, and we invite special attention to his comment that:

"In view, particularly, of the numerous favourable votes ... in the Security Council, all of them unanimous, one could hope that the number of States making voluntary contributions in support of the operation would be much greater than it has been." [Ibid., para. 180.]

25. Too often, surely, there has been readiness to call for action with no readiness to back the action by contributions. Our own actions entitle us, so we believe, to appeal to others and specially to those who have so far not contributed anything, to join with us in this co-operative international effort, an effort which, in the words of the Secretary-General, in paragraph 181 of his report, "is indispensable if a disastrous reversion to violence and conflict is to be avoided", an effort which is directed not only to keeping the peace but to facilitating the peaceful settlement of the basic disputes which have bedevilled the people of Cyprus for too long.

26. It is because we are convinced that only by retaining the United Nations Force for a further period can a peaceful and final settlement be achieved that we have today given these pledges of our support.

27. Mr. SEYDOUX (France) (translated from French): My delegation would like to express its satisfaction at the unanimous vote. We believe that the text of the draft resolution submitted to us by the representatives of Argentina, Japan, Jordan, Mali, the Netherlands, New Zealand, Nigeria and Uganda reflects the Council's main considerations. With regard to the decision to extend the mandate of the United Nations Force in Cyprus for a period of six months, my delegation would like to say that, generally speaking, we would

les tensions, à rapprocher les points de vue différents et à faciliter un accord final. Notre appui a été constant, prompt et concret, et je suis heureux de donner l'assurance qu'il en sera encore ainsi à l'avenir.

22. Nous maintiendrons les effectifs actuels du contingent britannique, soit plus de 1 000 hommes et nous continuerons à en défrayer totalement les dépenses. Pendant les six mois pour lesquels le mandat de la Force a été prorogé, nous apporterons en outre une contribution volontaire de 2 millions de dollars.

23. Nous confirmons de plus que, comme nous en avons pris l'engagement au mois de mars 1966, nous sommes prêts, pour contribuer à combler le déficit résultant des dépenses effectuées jusqu'au 26 décembre 1965, à fournir dans des conditions dont nous avons informé le Secrétaire général, une contribution supplémentaire et extraordinaire d'un million de dollars.

24. J'ai déjà dit qu'il était intolérable de donner un mandat au Secrétaire général sans lui donner les moyens financiers de s'en acquitter. Nous nous félicitons de ce que ses efforts pour obtenir des contributions en vue de combler le déficit passé aient connu un certain succès et nous attirons particulièrement l'attention du Conseil sur cette observation qu'il a formulée:

"Etant donné notamment que la question ... a fait l'objet au Conseil de sécurité de nombreux votes favorables, tous pris à l'unanimité, on aurait pu espérer que le nombre des Etats qui verseraient une contribution volontaire pour soutenir l'opération serait beaucoup plus élevé qu'il n'a été." [Ibid., par. 180.]

25. Il est certain que trop souvent le Conseil est prêt à demander que des mesures soient prises sans être prêt à appuyer ces mesures par des contributions. Les initiatives que nous avons prises nous autorisent, nous semble-t-il, à inviter nos collègues et particulièrement ceux qui n'ont pas encore fourni de contribution à se joindre à nous dans cet effort de collaboration internationale, effort qui, comme l'a dit le Secrétaire général au paragraphe 181 de son rapport, "est indispensable pour éviter un retour désastreux à la violence et au conflit" et dont le but est non seulement de maintenir la paix mais de faciliter le règlement pacifique des graves conflits qui troublent depuis trop longtemps les habitants de Chypre.

26. C'est parce que nous sommes convaincus que le maintien de la Force des Nations Unies à Chypre est le seul moyen de parvenir à un règlement pacifique et définitif que nous prenons aujourd'hui ces engagements.

27. M. SEYDOUX (France): Ma délégation tient à exprimer sa satisfaction du vote unanime qui vient d'intervenir. Le texte de la résolution qui nous a été soumis par l'Argentine, le Japon, la Jordanie, le Mali, le Nigéria, la Nouvelle-Zélande, l'Ouganda et les Pays-Bas tient compte, selon nous, des préoccupations essentielles du Conseil. En ce qui concerne la décision prise de prolonger le mandat de la Force des Nations Unies à Chypre pour une période de six mois, ma délégation voudrait indiquer qu'en règle

think it better for the Council to limit the period to three months, since that might prove a better means of persuading the parties to negotiate. However, in view of the development of the crisis as it is described in the Secretary-General's very full report, a six-months' extension would appear all the more acceptable in the circumstances, since the resolution which we have just adopted associates such an extension with "the firm hope that by the end of this period substantial progress towards a solution will have been achieved so as to render possible a withdrawal or a substantial reduction of the Force".

28. This wording, as the members of the Council are aware, corresponds to the ever more widespread concern which has been repeatedly expressed in the Special Committee on Peace-keeping Operations, particularly by the Canadian representative,^{2/} and which has been recalled innumerable times by the Secretary-General, most recently in his latest report on the United Nations Operation in Cyprus. A peace-keeping operation of indisputable effectiveness might actually serve to delay a solution of the political problem to the extent that it relieves the parties concerned of the need to make an effort. That is why my delegation is pleased with the wording of the last paragraph of the resolution.

29. In the same spirit, my delegation feels bound to say that it takes a special interest in the conversations which are about to take place between the Governments of Greece and Turkey. Like the Secretary-General, it hopes that they will contribute to a solution of the Cyprus problem. At the same time, if the chances of agreement are not to be jeopardized, no ill-considered action likely to complicate the task of either side must be undertaken on the spot.

30. We therefore associate ourselves unreservedly with the Secretary-General's appeal to the Cypriot leaders to do everything in their power both to prevent terrorist action and to work sincerely for the restoration of normal conditions on the island, in keeping with the desires of all its inhabitants.

31. Now I should like to say a few words about the question of financing, as it is dealt with in paragraph 180 of the Secretary-General's report; some of the aspects there invoked seem, indeed, to go beyond the problem of Cyprus itself. First of all, with regard to the reference to the unanimous character of the votes, I should like simply to recall our votes of 4 March 1964 and in particular our abstention on paragraph 4 of the resolution which was then adopted [resolution 186 (1964)]. That vote and my statement on the same day [1102nd meeting] made our reservations on the matter of principle unequivocally clear.

^{2/} See Official Records of the General Assembly, Twenty-first Session, Annexes, agenda item 33, document A/6414, annex II, 2nd meeting of the Working Group.

générale nous estimons préférable que le Conseil s'en tienne à une période de trois mois, ce qui peut constituer, en effet, un meilleur moyen de persuasion sur les parties pour les amener à négocier. Toutefois, compte tenu de l'évolution de la crise, telle qu'elle est décrite dans le rapport très complet du Secrétaire général, une prorogation de six mois nous paraît en la circonstance d'autant plus acceptable que la résolution qui vient d'être adoptée associe cette prorogation au "ferme espoir qu'à la fin de cette période des progrès sensibles dans la voie d'une solution auront été accomplis, ce qui permettrait de retirer la Force ou d'en réduire fortement l'effectif".

28. Cette formule, ainsi que le savent les membres du Conseil, correspond à des préoccupations de plus en plus répandues, qui ont été exprimées à plusieurs reprises devant le Comité spécial des opérations de maintien de la paix, notamment par le représentant du Canada^{2/}, et qui ont été rappelées maintes fois par le Secrétaire général, et récemment encore dans son dernier rapport sur l'Opération des Nations Unies à Chypre. Une opération de maintien de la paix dont l'efficacité n'est pas discutée peut en effet contribuer à retarder la solution du problème politique dans la mesure où elle dispense les parties intéressées d'entreprendre les efforts nécessaires. C'est pourquoi ma délégation se félicite de la rédaction du dernier paragraphe de la résolution.

29. Dans le même esprit, ma délégation se doit de dire l'intérêt tout particulier qu'elle attache aux conversations qui vont s'engager entre les Gouvernements de la Grèce et de la Turquie. Comme le Secrétaire général, elle exprime l'espoir qu'elles aideront à avancer dans la voie d'une solution du problème de Chypre. Encore faudrait-il pour que les chances d'un accord ne soient pas compromises, qu'aucune action inconsidérée ne soit entreprise sur place qui viendrait compliquer la tâche des uns ou des autres.

30. Aussi est-ce sans la moindre réserve que nous nous associons à l'appel lancé par le Secrétaire général aux dirigeants de Chypre pour qu'ils fassent tout ce qui est en leur pouvoir aussi bien pour empêcher les actes de terrorisme que pour travailler sincèrement au rétablissement d'une situation normale dans l'île, répondant ainsi aux aspirations de l'ensemble de ses habitants.

31. Je voudrais maintenant dire quelques mots de la question du financement telle qu'elle est traitée au paragraphe 180 du rapport du Secrétaire général; certains des aspects qui y sont évoqués semblent dépasser en effet le problème de Chypre lui-même. Tout d'abord, pour ce qui est de la référence qui est faite au caractère unanime des votes, je voudrais simplement rappeler ceux que nous avons émis le 4 mars 1964 et en particulier notre abstention sur le paragraphe 4 de la résolution qui fut alors adoptée [résolution 186 (1964)]. Ce vote et l'intervention que j'ai prononcée le même jour [1102ème séance] mar-

^{2/} Voir Documents officiels de l'Assemblée générale, vingt et unième session, Annexes, point 33 de l'ordre du jour, document A/6414, annexe II, deuxième séance du Groupe de travail.

These reservations are at the root of my Government's position on the matter since then.

32. Secondly, we have some doubt as to the advisability of including general considerations on this or that mode of financing peace-keeping operations in a report about a particular operation. My delegation believes, as we have pointed out in a more appropriate context, that it is essential for the Council to remain free to choose the method of financing best adapted to any particular case. It seems to me that no method should be ruled out a priori, for history has shown that in this matter no method can claim to be perfect.

33. Having made these few remarks, I want to pay a tribute to the efforts of the Secretary-General and all his collaborators, who have provided us with particularly valuable material on which to base our decisions.

34. Finally, I want to reiterate that my delegation very sincerely welcomes the unanimous vote which has just taken place, particularly since the decision to prolong the Force is accompanied by an explicit hope for real progress towards a peaceful solution which would make it possible to reduce the strength of the Force and perhaps even to withdraw it.

35. Mr. IYALLA (Nigeria): The Council has just decided to extend, by a further period of six months, the United Nations Peace-keeping Force in Cyprus. The Nigerian delegation readily supported the proposal for this extension. We did so for several reasons, but principally in the hope that this extension requested by the Secretary-General would contribute to a substantial and demonstrable improvement in the situation by the end of this year, and might even lead towards a solution of this intractable problem. Nigeria has, for several years now, watched developments in Cyprus with keen interest and, sometimes, with genuine anxiety. And we have looked to the day when peace would return once more to the troubled land of Cyprus, for whose people we have had a constant friendship and whose independence we have consistently supported.

36. The Nigerian delegation would like to take this opportunity of congratulating the Secretary-General and his staff in Cyprus, as well as the personnel of the United Nations Force in Cyprus, for the extremely useful work they have done since the Council last met to consider this issue. We welcome the detailed and highly informative report of the Secretary-General, though we would naturally have been much happier if the military, social and other conditions in Cyprus had, by now, shown sufficient improvement to make possible a more felicitous report and a more encouraging forecast of the future.

37. My delegation has taken particular note of the comments of the Secretary-General in regard to the financial situation of this Operation. We cannot but agree with his conclusion that a more dependable and practicable basis would have to be found for financing

quaient sans aucune équivoque nos réserves de principe. Celles-ci sont à l'origine de l'attitude à laquelle mon Gouvernement s'est depuis lors tenu en la matière.

32. En second lieu, nous avons quelques doutes sur l'intérêt qu'il y a à inclure des considérations d'ordre général concernant tel ou tel mode de financement des opérations de maintien de la paix dans un rapport présenté à l'occasion d'une opération particulière. Ma délégation considère, comme nous l'avons rappelé dans un cadre mieux approprié, qu'il est essentiel que le Conseil demeure libre de choisir selon les cas le mode de financement le mieux adapté et on ne peut, me semble-t-il, en exclure aucun a priori, l'histoire ayant montré qu'en cette matière aucune méthode ne peut prétendre à la perfection.

33. Ayant fait ces quelques remarques, je tiens à rendre hommage aux efforts accomplis par le Secrétaire général et tous ses collaborateurs qui nous ont soumis des éléments d'appréciation particulièrement précieux.

34. Enfin, je tiens à dire à nouveau que ma délégation se réjouit très sincèrement du vote unanime qui vient d'intervenir, d'autant plus que la décision de prorogation de la Force s'accompagne d'un vœu explicite pour que des progrès réels dans la voie d'une solution pacifique permettent de réduire l'effectif de la Force et peut-être même de la retirer.

35. M. IYALLA (Nigéria) [traduit de l'anglais]: Le Conseil vient de décider de proroger de six mois encore le mandat de la Force des Nations Unies à Chypre. La délégation nigérienne a appuyé sans hésiter cette proposition de prorogation. Nous l'avons fait pour plusieurs raisons, mais principalement dans l'espoir que cette mesure, demandée par le Secrétaire général, contribuerait à une amélioration tangible et très nette de la situation d'ici la fin de cette année et pourrait même conduire à une solution de ce problème difficile. Le Nigéria, depuis plusieurs années déjà, suit les événements de Chypre avec un vif intérêt et, parfois, avec une inquiétude véritable. Et nous attendons le jour où la paix reviendra sur cette terre troublée de Chypre, au peuple de laquelle nous portons une amitié constante et dont l'indépendance a toujours été appuyée par nous.

36. La délégation nigérienne voudrait saisir cette occasion pour féliciter le Secrétaire général et ses collaborateurs à Chypre, ainsi que le personnel de la Force des Nations Unies, pour le travail extrêmement utile qu'ils ont accompli depuis la dernière réunion que le Conseil a consacrée à cette question. Nous accueillons avec satisfaction le rapport détaillé et si instructif du Secrétaire général, encore que cette satisfaction eût sans doute été beaucoup plus grande si la situation militaire, sociale et autre à Chypre s'était dès maintenant suffisamment améliorée pour légitimer un rapport contenant davantage de sujets de satisfaction et des prévisions plus encourageantes pour l'avenir.

37. Ma délégation a spécialement pris note des observations du Secrétaire général au sujet de la situation financière de l'Opération. Nous ne pouvons qu'approuver sa conclusion selon laquelle une base plus sûre et plus pratique devra être trouvée pour le finance-

peace-keeping operations of this nature in the future. It is our hope, therefore, that the appropriate organs and committees at present seized with these matters will endeavour to produce some formula which would more adequately meet such situations.

38. In view, however, of the present situation with which the Organization is faced, and the continuing expenditure which the current operation will entail, the Nigerian Government has decided to pay a further sum of \$3,000 towards the expenses of the United Nations Operation in Cyprus for the six-month period beginning 20 June 1966. This modest sum will not solve all the accumulated financial problems facing the Organization as a result of this Operation, nor will it necessarily meet all the expenses arising from the extension which this Council has just approved. But it comes from Nigeria—a country itself beset with needs of development and many calls on its resources—it comes as a token of our goodwill towards the people of Cyprus, and of our ardent desire to contribute in any way possible to the re-establishment of peace and stability in that country. It is also a mark of our belief in the United Nations responsibility for the maintenance of international peace and security, and our firm conviction that this Organization, having taken legitimate decisions in this regard, should have the means of discharging its obligations.

39. Mr. QUIJANO (Argentina) (translated from Spanish): When the Security Council met last March to take up the question of extending the mandate of the United Nations Force in Cyprus so that its presence would ensure the stability essential to achievement of the ultimate objective—a solution of the problem—the Argentine delegation cherished a moderate but none the less real optimism.

40. This is to say, we thought we could glimpse symptoms of improvement in the conditions prevailing on the island, which meant that the purpose which led the Security Council to send the peace force to Cyprus was being achieved. If we look at the relevant part of resolution 186 (1964) of 4 March 1964 in this light, we see that the functions of the Force are "to prevent a recurrence of fighting and, as necessary, to contribute to the maintenance and restoration of law and order and a return to normal conditions".

41. Now we are told, in paragraph 173 of the Secretary-General's exhaustive report that "a number of developments during the past three months can only be regarded as manifestations of a disturbing deterioration in the basic relationship between the Government and the Turkish Cypriot leadership". We must admit that we are disappointed at the course of events in Cyprus, as described in this important document.

42. We are concerned to see that the report says that some of the acts which characterize this development of events might even jeopardize the very existence

ment des opérations de maintien de la paix de cette nature dans l'avenir. Nous espérons donc que les organes et comités compétents actuellement saisis de ces questions s'efforceront de trouver quelque formule mieux adaptée à de telles situations.

38. Toutefois, en raison de la situation devant laquelle se trouve actuellement l'Organisation et des dépenses que l'opération actuelle continuera d'entraîner, le Gouvernement nigérien a décidé de verser une nouvelle somme de 3 000 dollars pour contribuer au paiement des dépenses de l'Opération des Nations Unies à Chypre pendant la période de six mois commençant le 20 juin 1966. Cette modeste somme ne résoudra pas tous les problèmes financiers accumulés et auxquels l'Organisation doit faire face du fait de cette opération, pas plus qu'elle ne couvrira nécessairement toutes les dépenses découlant de la prorogation que vient d'approuver le Conseil. Mais elle vient du Nigéria — pays qui éprouve lui-même de grandes difficultés pour faire face, entre autres, aux problèmes financiers que pose son développement — en témoignage de sa bonne volonté envers la population de Chypre et de son ardent désir de contribuer de toutes les manières possibles au rétablissement de la paix et de la stabilité dans ce pays. C'est aussi la marque de notre foi dans le rôle des Nations Unies pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales et de notre ferme conviction que notre organisation, ayant pris des décisions légitimes en ce domaine, doit avoir les moyens de remplir ses obligations.

39. M. QUIJANO (Argentine) [traduit de l'espagnol]: Lorsque le Conseil de sécurité s'est réuni au mois de mars dernier pour aborder la question de la prorogation du mandat de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre, afin d'assurer par sa présence la stabilité indispensable à la réalisation de son objectif final qui est de résoudre le problème, la délégation de l'Argentine a éprouvé un optimisme modéré mais réel.

40. En d'autres termes, nous avons cru déceler les signes d'une amélioration des conditions qui régnaient dans l'île et voir se réaliser ainsi l'objectif en vue duquel le Conseil de sécurité a décidé d'envoyer la Force chargée du maintien de la paix à Chypre. Si nous étudions dans cet esprit la résolution 186 (1964) du 4 mars 1964 nous constaterons en effet que la Force a pour fonctions de "prévenir toute reprise des combats et, selon qu'il conviendra, de contribuer au maintien et au rétablissement de l'ordre public ainsi qu'au retour à une situation normale".

41. Il est dit maintenant au paragraphe 173 du rapport exhaustif du Secrétaire général qu' "un certain nombre d'événements survenus au cours des trois derniers mois ne peuvent être considérés que comme des symptômes d'une détérioration inquiétante des relations de base entre le gouvernement et les dirigeants chypriotes turcs". La délégation argentine doit avouer qu'elle est déçue par l'évolution des événements à Chypre telle qu'elle ressort de cet important document.

42. Nous sommes inquiets que l'on puisse mentionner dans le rapport que certains des actes qui caractérisent cette évolution des événements risquent de

of the fragile framework of quiet and stability created by the peace force and that their continued recurrence might undo all the good work which has already been done toward restoring normal conditions. We therefore now most emphatically endorse the Secretary-General's appeal to the responsible leaders to maintain calm and not to let acts of terrorism interfere with progress towards reconciliation or undo what has been achieved by the United Nations presence on the island.

43. Yet, in spite of the alarming news, we are not pessimistic. We feel that in a long and complex process such as that of finding a solution to the dilemma of Cyprus, there will be steps forward and steps backward. Although it seems certain that the road is leading to the brink of the abyss, we trust, like the Secretary-General, that thoughtfulness and a sense of moderation will prevail among the parties, and that the dangerous symptoms which are causing us alarm will be overcome and we shall soon have safe ground beneath our feet.

44. For this reason, we are not so much discouraged by the worsening of relations between the parties in itself, because, as I have just said, these relations are susceptible of improvement, as we are discouraged by the statement in paragraph 88 of the report, in which the Secretary-General repeats what he has emphasized in his previous reports, namely that a return to normal conditions is made by one or both communities to depend almost wholly on progress towards a settlement of the main political issue and that progress in this direction is dependent upon their determination to achieve it. This causes us more uneasiness than the actual deterioration in the situation, because it would appear that the prevailing spirit is hardly likely to bring about a change of attitude.

45. However, we feel that here we can draw a lesson from the problem of Cyprus in relation to the United Nations Peace-keeping Operation. We started our statement by stressing the connexion which has existed from the beginning between the presence of the Force as a factor in a return to normal conditions and the appropriate solution of the problem. In our statement in the Council on 16 March 1966 [1275th meeting], we said that we wished to establish very clearly that the results which it seemed had been reached then would have a lasting significance and value only if they created the necessary atmosphere for a genuine solution, that is to say, a solution which would attack the root cause of the problem.

46. It is with this idea in mind that we studied specially carefully the part of the Secretary-General's report in which, with his usual clarity and foresight, he develops the idea that the problem of Cyprus is an example of the fact that a peace-keeping operation is not an end in itself, but simply a means to an end. In fact, it is only the first step towards a peaceful solution.

mettre en danger l'existence même de la fragile atmosphère de tranquillité et de stabilité due à la Force et que ces actes, s'ils se reproduisaient souvent, pourraient réduire à néant tous les bons résultats qui ont été obtenus en vue du rétablissement de conditions normales. C'est pourquoi, nous appuyons aujourd'hui très fermement l'appel qu'adresse le Secrétaire général aux personnalités responsables pour qu'elles maintiennent le calme et ne tolèrent pas que des actes de terrorisme entravent le progrès vers une réconciliation ou annihilent les résultats obtenus par suite de la présence des Nations Unies dans l'île.

43. Pourtant, malgré ces nouvelles alarmantes, nous ne sommes pas pessimistes. Nous voulons croire qu'au cours d'un processus long et complexe comme l'est celui de trouver une solution au dilemme de Chypre, l'on fera des pas en avant, mais aussi sans doute des pas en arrière. S'il paraît certain que nous cheminons au bord d'un précipice, nous comptons néanmoins, comme le Secrétaire général, qu'entre les parties la sagesse et le sens de la mesure l'emporteront et que ces symptômes dangereux qui nous préoccupent tant aujourd'hui disparaîtront, de façon que nous puissions nous retrouver sur la terre ferme.

44. Aussi sommes-nous moins découragés par la détérioration des rapports entre les parties en elle-même, car, comme on l'a dit, ils peuvent s'améliorer, que déconcertés par l'observation faite au paragraphe 88 du rapport où le Secrétaire général rappelle ce qu'il a souligné dans ses rapports précédents, à savoir que les deux communautés faisaient dépendre presque entièrement le retour à une situation normale des progrès réalisés dans la voie d'un règlement de la principale question politique, et que tout progrès en ce sens ne pourrait avoir lieu que si les parties sont résolues à l'accomplir. C'est là une situation qui nous préoccupe davantage que la détérioration sur le plan matériel, parce qu'il semblerait que l'esprit qui anime les parties soit peu propice à un changement d'attitude.

45. Cependant, nous croyons trouver là la leçon que nous donne le problème de Chypre en ce qui concerne l'Opération de maintien de la paix des Nations Unies. Nous avons déjà souligné le rapport qui existait dès le début entre la présence de la Force en tant qu'élément de normalisation et la solution correspondante du problème. Dans notre intervention du 16 mars 1966 au Conseil [1275ème séance], nous avons déclaré clairement qu'à notre avis les résultats positifs que l'on semblait avoir obtenus alors n'auraient un sens et une valeur durable que s'ils contribuaient à créer l'atmosphère indispensable pour que l'on puisse progresser vers une solution véritable, c'est-à-dire une solution qui permette d'éliminer les causes mêmes du conflit.

46. C'est dans cet esprit que nous avons étudié avec une attention particulière le passage du rapport du Secrétaire général où il développe, avec la clarté et la largeur de vues qui lui sont propres, l'idée que le problème de Chypre est l'exemple même où l'on voit qu'une opération de maintien de la paix n'est pas une fin en soi mais simplement un moyen. Elle n'est en réalité que le premier pas vers une solution pacifique.

47. The Argentine delegation warmly shares this approach by the Secretary-General. We, too, feel that to tackle a problem with palliatives for the physical effects without at the same time proposing or suggesting a way that will simultaneously lead to a solution is not an effective way of contributing to the maintenance of international peace and security. Experience is bearing out what we had anticipated. In saying this, we do not mean that the best means for a peaceful solution must be hit upon as soon as the situation arises. What we mean is that, if we consider that a peace-keeping operation may contribute to creation of the necessary preconditions for the settlement of a situation, the results will be fruitful only if peace-keeping goes hand in hand with steps towards conciliation. At times, urgency may require rapid action, such as a decision to send a peace force, which, although acceptable for a material decision, is not equally so for selecting the delicate machinery designed to bring divergent desires together.

48. We believe it is an auspicious sign that, in the case of Cyprus, the peace-keeping Operation and the peaceful solution go hand in hand with what the Special Representative of the Secretary-General is doing in the exercise of his good offices in keeping with the Secretary-General's recent instructions. We note that both the parties in Cyprus, and the Prime Ministers and the Ministers for Foreign Affairs of Greece and Turkey, have offered to co-operate with the Special Representative and have reiterated their intention to use only peaceful means to seek a solution to their grievous problem. We cannot but welcome such news as an indication of a high sense of responsibility and wise statesmanship.

49. We shall now refer briefly to the decision the Security Council has just taken. The presence of the peace-keeping force in Cyprus must be maintained. All delegations present here had a similar step in mind, and it is also the one recommended by the Secretary-General, in a manner that I might venture to describe as dramatic, since he says that it is indispensable if a disastrous reversion to violence and conflict is to be avoided.

50. The draft resolution that we have co-sponsored contains the necessary elements to achieve the desired objectives and its unanimous adoption shows that it is a suitable formula. We felt that it was appropriate to recall what the Secretary-General said in the concluding part of his report, expressing the hope that the progress achieved may make a withdrawal of the Force or its substantial reduction possible at the end of the period.

51. One more word concerning the period chosen for the extension of the Force. This resolution provides for the Force to remain for six months, that is to say, until 26 December 1966, instead of three months as in the previous resolution. We trust that time will prove this to have been a wise decision because it provided the necessary conditions for reaching well-thought-out and final conclusions.

47. Cette manière de voir du Secrétaire général est entièrement partagée par la délégation argentine. Nous pensons nous aussi que trouver un moyen de pallier les conséquences matérielles d'un problème, sans proposer ou suggérer en même temps un moyen qui permette de le résoudre, n'est pas une manière efficace de contribuer au maintien de la paix et de la sécurité internationales. L'expérience nous démontre ce que la réflexion nous faisait concevoir. Nous ne voulons pas dire par là qu'il faille s'attendre à ce que l'on trouve immédiatement le meilleur moyen de régler pacifiquement une situation, mais que lorsqu'il semble qu'une opération de maintien de la paix pourra contribuer à créer les conditions nécessaires pour y parvenir, l'opération ne réussira vraiment que si elle s'accompagne des mesures de conciliation appropriées. Parfois, le caractère d'urgence de la situation peut exiger une hâte qui, si on l'admet dans le cas d'une décision matérielle comme celle d'envoyer une force pour le maintien de la paix, est plus difficilement acceptable lorsqu'il s'agit de choisir le mécanisme délicat qui pourra rapprocher des volontés divergentes.

48. Nous croyons, dans le cas de Chypre, que les bons offices dont se charge le Représentant spécial du Secrétaire général conformément aux instructions que ce dernier lui a données récemment sont un indice encourageant de cette association d'une opération de paix avec une solution pacifique. Nous croyons savoir que tant les parties à Chypre que les Premiers Ministres et les Ministres des affaires étrangères de la Grèce et de la Turquie ont offert leur collaboration au Représentant spécial et qu'ils ont réitéré leur intention de rechercher la solution du problème auquel ils ont à faire face, uniquement par des moyens pacifiques. Nous devons nous féliciter de ces nouvelles qui montrent le sens aigu des responsabilités et la sagesse de ces hommes d'Etat.

49. Nous examinerons maintenant brièvement la décision que vient de prendre le Conseil de sécurité. La présence de la Force chargée du maintien de la paix à Chypre doit être maintenue. Cette mesure est celle à laquelle pensent toutes les délégations ici présentes et c'est celle aussi que recommande le Secrétaire général, sous une forme assez spectaculaire, si j'ose m'exprimer ainsi, puisqu'il dit qu'elle est indispensable si l'on veut éviter le retour désastreux à la violence et aux conflits.

50. Le projet de résolution que nous avons présenté avec d'autres délégations contient les éléments nécessaires à cet effet et son adoption à l'unanimité montre qu'il s'agit d'une formule satisfaisante. Il nous a paru opportun de reprendre ce que dit le Secrétaire général à la fin de son rapport où il exprime l'espoir que les progrès réalisés pourraient permettre le retrait de la Force à la fin de son mandat ou peut-être une réduction importante de son effectif.

51. J'ajouterai un mot à propos de la période choisie pour la prolongation mentionnée: le projet de résolution prévoit une prolongation de six mois, jusqu'au 26 décembre 1966, au lieu de trois mois comme la résolution précédente. Nous sommes persuadés que l'avenir montrera que cette décision était judicieuse, car elle offre des conditions nécessaires à l'adoption de conclusions mûrement réfléchies et définitives.

52. Mr. MATSUI (Japan): We have now unanimously decided to extend the mandate of the United Nations Force in Cyprus for six months, and the Japanese delegation was very glad to vote in favour of that action. We have done so, as operative paragraph 3 of the resolution which we have just adopted states: "... in the firm hope that by the end of this period substantial progress towards a solution will have been achieved so as to render possible a withdrawal or a substantial reduction of the Force".

53. I wish to emphasize at this juncture that, although the United Nations Force surely has been successful in its mission, it is only, as in effect the Secretary-General pointed out in his report, a means to an end and not an end in itself; the Force can only help to maintain an atmosphere conducive to the peaceful settlement of the Cyprus problem. We are very much encouraged, therefore, by the fact that the Governments of Greece and Turkey have recently begun bilateral talks on the Cyprus question in Brussels, perhaps to be followed by further meetings in other places, and that Mr. Bernardes, under his new responsibilities, has made and will continue to make his good offices available to the parties concerned for the solution of local problems in the island, or of the Cyprus question as a whole.

54. We fully appreciate that it may take a certain amount of time before all those efforts will bear the fruits of pacific settlement. That reason, and considerations of planning and efficiency, have induced the Japanese delegation to agree to a six-months' extension of the mandate of the United Nations Force. It is our sincere hope—and indeed I think we all have the right to expect—that, with the continued presence of the Force for another six months an atmosphere of calm will prevail in Cyprus. I also think we all have every right to expect that, during that period, the interested parties will finally compose their differences in a conciliatory spirit, thereby bringing about at last true peace to the people of Cyprus.

55. In concluding my remarks, I wish to pay tribute to the untiring efforts of the Secretary-General and his staff, and of the Special Representative, in fostering a solution of the Cyprus question, and to express our appreciation of the courage and perseverance of all soldiers and civilians of the United Nations Force in Cyprus.

56. Mr. DE BEUS (Netherlands): I must apologize for taking the floor once again, this time to explain the vote of my delegation on the resolution which we have just adopted.

57. On 16 March of this year the Netherlands delegation, as one of the sponsors of resolution 220 (1966), agreed to an extension of the United Nations Force in Cyprus for an additional period of three months. In doing so, my delegation then reminded the Council that the position of my Government was—and it still is—that "a decision upon the continuation and amount of our future contribution will depend upon" what the

52. M. MATSUI (Japon) [traduit de l'anglais]: Nous avons maintenant décidé à l'unanimité de proroger de six mois le mandat de la Force des Nations Unies à Chypre, et la délégation japonaise a été très heureuse de voter pour cette mesure. Nous l'avons fait, comme le déclare le paragraphe 3 du dispositif de la résolution que nous venons d'adopter: "dans le ferme espoir qu'à la fin de cette période des progrès sensibles dans la voie d'une solution auront été accomplis, ce qui permettrait de retirer la Force ou d'en réduire fortement l'effectif".

53. Je voudrais à cet égard souligner que si, à n'en pas douter, la Force a réussi dans sa mission, elle n'est, comme le Secrétaire général l'a fait observer dans son rapport, qu'un moyen en vue d'une fin et non pas une fin en soi; la Force des Nations Unies peut seulement aider à maintenir une atmosphère propice à un règlement pacifique du problème de Chypre. Il est donc très encourageant que les Gouvernements de la Grèce et de la Turquie aient récemment entamé des pourparlers bilatéraux à Bruxelles sur la question de Chypre, entretiens qui seront peut-être suivis d'autres rencontres en d'autres lieux, et que M. Bernardes, dans ses attributions nouvelles, ait offert et continue d'offrir ses bons offices aux parties intéressées pour la solution des problèmes locaux qui peuvent surgir dans l'île ou de l'ensemble de la question de Chypre.

54. Nous comprenons fort bien qu'un certain temps puisse s'écouler avant que tous ces efforts portent leurs fruits sous la forme d'un règlement pacifique. C'est cette raison, avec des considérations d'organisation et d'efficacité, qui ont poussé la délégation japonaise à souscrire à la prorogation pour une durée de six mois du mandat de la Force des Nations Unies à Chypre. Nous espérons sincèrement — et je dirai même que nous avons tous le droit de nous attendre — qu'avec la continuation, pendant une nouvelle période de six mois, de la présence de la Force des Nations Unies à Chypre, une atmosphère de calme finira par y régner. Nous avons aussi me semble-t-il le droit d'espérer qu'au cours de cette période les parties intéressées résoudront enfin leurs divergences dans un esprit de conciliation, apportant ainsi, enfin, la paix à la population chypriote.

55. Je voudrais, en terminant, rendre hommage aux efforts inlassables déployés par le Secrétaire général et son personnel ainsi que par le Représentant spécial pour nous rapprocher d'une solution de la question de Chypre, et dire combien nous admirons le courage et la persévérance de tout le personnel civil ou militaire de la Force des Nations Unies à Chypre.

56. M. DE BEUS (Pays-Bas) [traduit de l'anglais]: Je dois m'excuser de prendre à nouveau la parole, cette fois afin d'expliquer le vote de ma délégation sur la résolution que nous venons d'adopter.

57. Le 16 mars de cette année, la délégation des Pays-Bas, en tant qu'auteur de la résolution 220 (1966), a donné son accord à une prolongation, pour une nouvelle période de trois mois, de la présence de la Force des Nations Unies à Chypre. Ce faisant, ma délégation a alors rappelé au Conseil que selon mon gouvernement — et il en est de même aujourd'hui — une décision relative à la continuation et au montant

Secretary-General called "evidence of an earnest attack on the causes of the conflict and progress towards a solution". [1275th meeting, para. 75.]

58. In the absence of such evidence at that time, some countries contributing militarily or financially to the United Nations Force were somewhat hesitant to continue their efforts. Nevertheless, they went along and the Council decided to extend the Peace-keeping Force for three months. It did so in the conviction that the presence of the Force was still beneficial, and that the parties concerned would comply with the Council's urging, as it was then said in the resolution "to make determined efforts with a view to achieving the objectives of the Security Council", and: "in the firm hope that by the end of this period substantial progress towards a solution will have been achieved".

59. Today the report of the Secretary-General on the period from 11 March to 10 June shows unfortunately that such substantial progress has up to now not been achieved. The Secretary-General even reported, in paragraph 2, that there was "increased tension in areas of confrontation"; he reported further, in paragraph 174, a

"continuing tendency of both sides to adhere to entrenched positions and to attach more and more conditions, thus widening the ramifications of problems which would be susceptible of solution if kept within narrower limits. This tendency, in the face of the obvious advantages for the people of both communities of a full return to normal conditions, carries the implication that the Cypriot people, Greek and Turkish, are hostages of the intransigent positions taken in their behalf. They are victims of a lack of resolve to find that mutual accommodation of viewpoint and position which is essential to pacific settlement."

60. This somewhat pessimistic evaluation of the present situation by the Secretary-General is a cause of deep concern to my delegation. We fully share the opinion expressed by the Secretary-General in paragraph 172 of his report that: "... in order to move the situation effectively towards a solution, efforts at the highest level may have to be undertaken to resolve a problem which has lasted already far too long and which continues to pose a threat to the peace and stability of the eastern Mediterranean area".

61. Fortunately, there has recently also been some proof of determined efforts with a view to achieving the objectives of the Council. My delegation was glad to welcome the joint announcement made a week ago on 9 June, by the Foreign Ministers of Turkey and Greece, to the effect that they have agreed on the procedure to be followed for the initiation of a confidential dialogue in order to facilitate without delay a peaceful and agreed solution of the question of

de notre future contribution "dépendra, pour reprendre les termes du Secrétaire général, de faits établissant que l'on s'attaque sérieusement aux causes du conflit et que l'on progresse sur la voie d'une solution". [1275ème séance, par. 75.]

58. En l'absence d'une telle preuve à l'époque, certains pays apportant à la Force des Nations Unies à Chypre une contribution militaire ou financière hésitaient quelque peu à continuer leurs efforts. Néanmoins, ils se laissèrent convaincre et le Conseil décida de prolonger de trois mois la présence de la Force des Nations Unies à Chypre. Il l'a fait dans la conviction que la présence de la Force était toujours utile, et que les parties intéressées se conformeraient à la demande du Conseil car, dans cette résolution, le Conseil priait instamment les parties intéressées "de s'efforcer résolument d'atteindre les objectifs du Conseil de sécurité"; il l'a fait aussi "dans le ferme espoir qu'à la fin de cette période, des progrès sensibles dans la voie d'une solution auront été accomplis".

59. Aujourd'hui, le rapport du Secrétaire général pour la période allant du 11 mars au 10 juin montre malheureusement que ces progrès n'ont pas encore été réalisés. Le Secrétaire général a même signalé au paragraphe 2 de son rapport que "la tension s'est accrue dans les zones d'affrontement". En outre, au paragraphe 174, il constate que:

"les deux parties continuent d'avoir tendance à demeurer sur leurs positions et à poser des conditions de plus en plus nombreuses, accroissant ainsi les ramifications de problèmes qui pourraient être résolus si on les maintenait dans des limites plus étroites. Cette tendance, si l'on tient compte des avantages qu'un retour complet à une situation normale présenterait pour les membres des deux communautés, donne à penser que les habitants de Chypre, grecs comme turcs, sont les otages des positions intransigeantes prises en leur nom. Ils sont victimes de l'absence d'une volonté résolue de trouver un rapprochement mutuel des vues et des positions qui est essentiel à un règlement pacifique."

60. Cette appréciation assez pessimiste que porte sur la situation actuelle le Secrétaire général est une source de grave préoccupation pour ma délégation. Nous partageons pleinement l'opinion exprimée au paragraphe 172 par le Secrétaire général, selon laquelle: "pour faire évoluer la situation vers une solution d'une manière efficace, il pourrait être nécessaire d'entreprendre des efforts au niveau le plus élevé afin de résoudre ce problème qui n'a que beaucoup trop duré et qui continue de menacer la paix et la stabilité de la région de la Méditerranée orientale".

61. Fort heureusement, nous avons eu aussi récemment quelques preuves que l'on fait des efforts déterminés en vue d'atteindre les objectifs du Conseil. Ma délégation a accueilli avec satisfaction le communiqué publié il y a une semaine, le 9 juin, par les Ministres des affaires étrangères de la Turquie et de la Grèce, et selon laquelle ils sont convenus d'une procédure à suivre en vue d'engager un dialogue confidentiel pour faciliter sans délai une solution paci-

Cyprus and other problems affecting the relations between the two countries. The very fact that such talks have now started is proof of the sincere desire to facilitate a solution of this problem.

62. It is in the light of this new and hopeful development that it seemed justified to extend the presence of the United Nations Force in Cyprus for another six months. My delegation is happy that this has been done unanimously. This period should, we hope, leave ample time for the parties to work out an agreement. In these circumstances, my delegation hopes and trusts that this could be, if possible, the last extension of the United Nations Force.

63. United Nations troops have now been in Cyprus for more than two years. This is a long time for what is called, and for what was meant to be, an emergency force. Therefore, if the Council is now extending the stationing of the United Nations Peace-keeping Force in Cyprus for a period of six months, this decision could in our view only be based, as the resolution states, on the firm hope that in that period substantial progress towards a solution will be achieved so as to justify the beginning of a phased withdrawal by the end of this period. For this reason my delegation co-sponsored the draft resolution and was happy to vote for it.

64. As regards the financing of the new period, my delegation would like to support the Secretary-General in appealing again to all Member States which have so far not contributed to the financing of the United Nations Force to make even now voluntary contributions for this purpose. Once again the report of the Secretary-General indicates that the substantial deficit of the Force is continuing. Despite voluntary contributions of some more countries since last March, the deficit on 26 June of this year amounts to somewhat over \$3 million.

65. The position of my own Government regarding its financial contribution is the following. In view of the Force's value for the maintenance of peace in Cyprus and in the eastern Mediterranean, the Netherlands Government has in the past contributed a total of \$841,000 to its expenses. However, my delegation has also pointed out on several previous occasions that future contributions would depend on the degree of progress towards a peaceful solution by means of negotiations between the parties directly concerned. In view of the present situation, the Netherlands Government has decided to make two more voluntary contributions, though in reduced amounts, one for the current three-month period from 26 March to 26 June, and the second for the coming six-month period. I am bound to add that it is the intention of my Government that this will be the last contribution made by the Netherlands if the present deadlock should persist.

66. My delegation, however, expresses the fervent and strong hope that the present extension of the Force will render possible such progress that the end of the current year 1966 will also see the end,

fique et concertée du problème de Chypre et des autres problèmes qui enveniment les relations entre les deux pays. Le fait même que ce dialogue a été maintenant engagé prouve le désir sincère de faciliter la solution de ce problème.

62. C'est à cause de ce fait nouveau, qui autorise bien des espoirs, qu'il nous a semblé justifié de reconduire pour six mois le mandat de la Force des Nations Unies à Chypre. Ma délégation se réjouit de ce que cette décision a été prise à l'unanimité. Ces six mois devraient, nous l'espérons, donner aux parties un temps largement suffisant pour mettre sur pied un accord. Dans ces conditions, ma délégation espère fermement que cette prorogation du mandat de la Force sera, si possible, la dernière.

63. Les troupes des Nations Unies sont à Chypre depuis plus de deux ans. Voilà qui est long pour ce que l'on appelle, et qui devait être, une force d'urgence. Si donc le Conseil prolonge maintenant de six mois la durée de la présence à Chypre de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix, cette décision ne peut à notre avis reposer, comme le déclare la résolution, que sur le ferme espoir qu'au cours de cette période des progrès sensibles dans la voie d'une solution seront accomplis, progrès suffisants pour justifier le début d'un retrait par étapes à la fin de la période en question. C'est pourquoi ma délégation est l'un des auteurs du projet de résolution et a été heureuse de voter pour ce texte.

64. Pour ce qui est du financement de la nouvelle période, ma délégation voudrait joindre sa voix à celle du Secrétaire général pour adresser à nouveau à tous les Etats Membres qui n'ont pas encore contribué au financement de la Force des Nations Unies un appel pour leur demander d'apporter maintenant une contribution volontaire à cette fin. Une fois de plus le rapport du Secrétaire général indique que l'important déficit de la Force persiste. En dépit de quelques contributions volontaires supplémentaires depuis mars dernier, le déficit au 26 juin de cette année est quelque peu supérieur à 3 millions de dollars.

65. La position de mon gouvernement en ce qui concerne sa propre contribution financière est la suivante: étant donné l'utilité de la Force pour le maintien de la paix à Chypre et dans la Méditerranée orientale, le Gouvernement des Pays-Bas a jusqu'à présent versé au total 841 000 dollars pour contribuer au paiement des dépenses. Cependant, ma délégation a aussi, à diverses reprises, déclaré que les contributions de son gouvernement dépendraient à l'avenir des progrès réalisés dans le sens d'une solution pacifique négociée entre les parties directement intéressées. En raison de la situation actuelle, le Gouvernement des Pays-Bas a décidé de verser deux nouvelles contributions volontaires, d'ailleurs moindres, l'une pour la période actuelle de trois mois allant du 26 mars au 26 juin, la seconde pour la prochaine période de six mois. Je dois ajouter que dans l'esprit de mon gouvernement, cette contribution sera sa dernière si l'impasse actuelle devait persister.

66. Ma délégation exprime cependant le fervent et ferme espoir que l'actuelle prorogation du mandat de la Force rendra possibles de tels progrès que la fin de l'année 1966 verra aussi la fin ou tout au moins le

or at least the beginning of the end, of the United Nations Force, and above all the end of the sad years of turbulence and strife for the people of Cyprus.

67. Mr. BERRO (Uruguay) (translated from Spanish): Mr. President, may I first thank you for your generous words and good wishes regarding the recovery of my health and my return to the Security Council. I should like, in turn, to reciprocate by formulating good wishes for the health of the world. I use this expression symbolically as a medical counterpart and humanitarian term for the peaceful coexistence of all the peoples of the world.

68. I voted, on the instructions of my Government, for the extension proposed by the non-permanent members of the Security Council, whose spokesman was the Netherlands representative. I voted for it, but I should like to recall the statement I made at the Security Council meeting on 16 March 1966, when we voted in favour of a three-month extension. I do not do so to prove that I was a good prophet, but simply to show how right I was to say what I said then and what I am now repeating. I stated, among other things:

"I share the Secretary-General's concern"—our great Secretary-General, I may say, and again I wish to pay a tribute, as the other delegations have done, to the zeal, intelligence, devotion and perseverance that he has shown in the performance of his difficult task—"I commend him for his efforts, and I congratulate him on his complete and exhaustive report which has enabled us all to form an opinion, including those of us who are new to the Security Council and therefore had no reason to be intimately acquainted with the Cyprus question. I am also aware of the efforts of those countries which are financing the maintenance of the United Nations Force in Cyprus, as has been drawn to our attention so graphically and eloquently by the representatives of the United Kingdom and Japan. The same point was brought out in the report and in the statement made by the Secretary-General at today's meeting." [1275th meeting, para. 86.]

69. Later on, I said something else which it is appropriate to recall. I referred to the appeal in paragraph 2 of resolution 220 (1966) adopted three months ago. Reading the draft resolution we were voting on, I said that it "urges the parties concerned to act with the utmost restraint and to make determined efforts with a view to achieving the objectives of the Security Council", and that the last paragraph proclaimed "the firm hope that by the end of this period"—meaning the three-month period adopted in March—"substantial progress towards a solution will have been achieved."

70. A few minutes ago the representatives of the Netherlands and France said the same thing. Then

commencement de la fin de la présence de la Force des Nations Unies à Chypre et, surtout, pour la population de l'île, la fin des tristes années de troubles et de conflits.

67. M. BERRO (Uruguay) [traduit de l'espagnol]: Je voudrais tout d'abord vous remercier, Monsieur le Président, des paroles aimables que vous avez prononcées, des vœux que vous avez formés pour mon rétablissement et de ce que vous avez dit de mon retour au Conseil. Je voudrais y répondre en formulant à mon tour des vœux pour la santé du monde, et j'emploie cette expression comme une image, dans son sens humanitaire, c'est-à-dire dans le sens de la coexistence pacifique de tous les peuples de la terre.

68. Conformément aux instructions de mon gouvernement j'ai voté pour la prolongation du mandat de la Force des Nations Unies proposée par le groupe des membres non permanents du Conseil dont le représentant des Pays-Bas s'est fait le porte-parole; j'ai voté pour cette prolongation mais je voudrais rappeler ce que j'ai dit à la séance du 16 mars 1966, lorsque nous nous sommes prononcés pour une prolongation de trois mois; si je le fais, ce n'est pas pour attirer l'attention sur un succès personnel ni pour faire devant vous figure de devin, mais bien pour faire ressortir un fait, vrai alors et qui n'est pas moins vrai aujourd'hui. J'ai déclaré notamment:

"Je partage les préoccupations du Secrétaire général;" — et aujourd'hui je tiens à dire au Secrétaire général que je m'associe à l'hommage que toutes les délégations lui ont rendu pour le zèle, l'intelligence, le dévouement et la persévérance dont il a fait preuve dans ses travaux — "Je le félicite de ses efforts, ainsi que de son rapport, document fort complet qui nous a permis à tous, même à ceux qui, comme nous, étant nouveaux au Conseil de sécurité, ne pouvaient pas connaître le problème de Chypre dans tous ses détails, de se former une opinion. Je tiens également à reconnaître ici les efforts des pays qui couvrent les frais qu'entraîne la présence de la Force des Nations Unies à Chypre, efforts que nous ont décrits avec tant de netteté et d'éloquence les représentants du Royaume-Uni et du Japon. Et à ce propos je rappellerai que nous avons trouvé l'expression de ces mêmes préoccupations tant dans le rapport du Secrétaire général que dans les paroles qu'il a prononcées à la séance d'aujourd'hui." [1275ème séance, par. 86.]

69. J'ai ensuite prononcé des paroles que je voudrais rappeler. Me référant à l'appel que contenait le paragraphe 2 de la résolution 220 (1966) adoptée il y a trois mois, j'ai donné lecture de ce paragraphe où le Conseil "prie instamment les parties intéressées de faire preuve de la plus grande modération et de s'efforcer résolument d'atteindre les objectifs du Conseil de sécurité", ainsi que du passage du dernier paragraphe où est exprimé "le ferme espoir qu'à la fin de cette période," — il s'agit de la période de trois mois que nous avons approuvée en mars — "des progrès sensibles dans la voie d'une solution auront été accomplis".

70. Il y a quelques instants, le représentant des Pays-Bas et le représentant de la France se sont

the representative of Argentina, who is sitting next to me and whose country is our next-door neighbour in Latin America, expressed similar sentiments. Is it possible that for the last two years we have, as is said in French, been converting the provisional into the permanent? This is what I was referring to in my statement in March when I said:

"Let us not suppose that by means of these extensions, approved on a temporary basis, we can indirectly solve the problem itself. It is essential that we do not meet again in three months' time to approve another extension but rather ... to adopt a final ... decision." [Ibid., para. 90.]

A decision that would definitely serve to ensure free expression of the Cypriot people's will, so that their independence may become a constitutional reality, without pressures of any kind and without any need for the United Nations to maintain its Force, so that representative democracy may become a true one in Cyprus.

71. I added the following to my statement at that meeting:

"I believe then, to summarize my remarks, that we, the members of the Security Council, must act in a manner in keeping with our responsibilities in this matter and, not only in view of the principles and rules of law, and the political realities which are involved in this emergency arising from the Cyprus question, but also for the other financial reasons so well described by the representatives of the United Kingdom and Japan, and of course in the statement of the Secretary-General himself (the tremendous deficit weighing upon us like a mantle of lead, when we consider this problem), we must decide, once and for all, to tackle and solve the basic problem concerning the Republic of Cyprus." [Ibid., para. 91.]

I was referring to the substantive problem of Cyprus, the problem of making Cyprus free and independent and master of its own destiny.

72. I would have been happier if, in operative paragraph 3 of the resolution we adopted today, which reads: "in the firm hope that by the end of this period substantial progress towards a solution will have been achieved so as to render possible a withdrawal or a substantial reduction of the Force", it had been possible for the Secretary-General to say: "in the firm hope that by the end of this period the self-determination of the people of Cyprus will have been achieved through the exercise of the constituent rights which are the very essence of sovereignty".

73. I will not keep the Council much longer, but as we did not have official access to the General Assembly, because the session had ended, our Government has circulated a letter concerning General Assembly resolution 2077 (XX). It contains the decision of the National Council of the Government of the Republic of Uruguay, which says:

"Uruguay voted for the aforementioned resolution in the belief that it contained positive elements

exprimés dans le même sens; ensuite, mon collègue dont le pays est voisin du mien en Amérique latine, le représentant de l'Argentine, s'est exprimé lui aussi dans ce sens. Il est possible que pendant deux ans nous ayons fait, comme on dit, du définitif avec du provisoire. C'est cette idée que j'ai voulu évoquer dans mon intervention du mois de mars lorsque j'ai dit:

"Il ne faut pas croire qu'au moyen de ces prorogations, que nous approuvons comme des mesures provisoires, nous puissions résoudre indirectement le problème quant au fond. ... il ne faut pas que nous nous réunissions dans trois mois pour décider d'une nouvelle prolongation mais ... pour prendre une décision définitive" [Ibid., par. 90.]

J'entendais par là une décision permettant définitivement au peuple de Chypre de s'exprimer librement, afin que son indépendance devienne une réalité constitutionnelle, sans oppression d'aucune sorte et sans que les Nations Unies aient besoin de maintenir leurs forces sur les lieux, de façon que la démocratie représentative soit véritable dans l'île de Chypre.

71. J'ai ajouté à cette occasion:

"Je crois donc, en résumé, que les membres du Conseil de sécurité doivent se montrer à la hauteur de la responsabilité qui leur incombe dans cette affaire et, compte tenu des principes et des normes de droit qui sont en jeu, aussi bien que des réalités politiques du problème de Chypre et des incidences financières si bien exposées par les représentants du Royaume-Uni et du Japon et par le Secrétaire général lui-même (un énorme déficit qui pèse comme une chape de plomb sur ce problème) décider une fois pour toutes de faire face à ce problème et de le résoudre quant au fond." [Ibid., par. 91.]

J'entendais le problème de fond qui se pose à Chypre, le problème de la liberté de Chypre, d'une île de Chypre indépendante et maîtresse de sa destinée.

72. J'aurais préféré qu'au paragraphe 3 de la résolution que nous avons adoptée aujourd'hui où nous lisons: "dans le ferme espoir qu'à la fin de cette période des progrès sensibles dans la voie d'une solution auront été accomplis, ce qui permettrait de retirer la Force ou d'en réduire fortement l'effectif", le Secrétaire général ait pu dire "dans le ferme espoir qu'à la fin de cette période le peuple de Chypre aura accédé à la libre détermination en exerçant le pouvoir constituant qui est l'essence même de la souveraineté".

73. Je retiendrai encore quelques instants les membres du Conseil mais notre gouvernement, n'ayant pu avoir accès à l'Assemblée générale parce que sa session était terminée, a fait distribuer une lettre au sujet de la résolution 2077 (XX) de l'Assemblée générale. Elle contenait la décision du Conseil national de gouvernement de la République orientale de l'Uruguay, qui est ainsi conçue:

"L'Uruguay a voté en faveur de ladite résolution, étant bien entendu que ses dispositions contiennent

which would strengthen Cyprus as an independent, sovereign Republic rather than bring about its annexation to another State and would thus promote peace and national integrity for the benefit of both the Cypriot people and the cause of world peace."

This is what my Government wished to say in explanation of its vote on this resolution.

74. I have little more to say. I do not wish to go into the substance of the matter now. We should not do so. We have adopted the extension unanimously. Some of us, including myself, thought that the period should be only three months. I voted for the six-month period as a solution favourable to peace. However, the truth is that Cyprus needs to pronounce itself as a sovereign entity. In truth, we men of law have a duty to distinguish between charters, which are sometimes improperly called constitutional charters, and constitutions. Charters historically were the instruments graciously granted by sovereigns to their vassals; and constitutions are the legal instruments decided on by the people to govern their destinies in accordance with given formulae.

75. Cyprus is independent because it has been so recognized by the United Nations; Cyprus is independent from the international point of view because it has been recognized by sixty countries; in spite of that, it has still not exercised the essential right of sovereignty, the constituent power. It has not drawn up its own constitution. This is a right which is written into almost every decision taken by this world Organization in the resolutions of the General Assembly and of the Security Council proclaiming the self-determination of peoples. That is what we want for Cyprus, since we not only love peace, but also love the law.

76. I admire the representative of the United Kingdom, whose country is making great financial efforts to maintain the Force in Cyprus and who concluded his statement by saying it was necessary to put an end to this situation in order to assure peace. I would add not only to assure peace but also to assure the rule of law, because a country is not independent until such time as that independence is written into a constitution through the direct exercise of sovereignty by the people. The people of Cyprus have not yet exercised their right to self-determination.

77. I hope that in the coming six months we shall achieve a political, legal and institutional solution for the problem of Cyprus. I hope that we shall not come here again to discuss whether the communities in Cyprus are fighting among themselves or whether it is necessary for the United Nations Force to settle the conflicts between the communities living on the island. It is my hope that in the next six months these communities will arrive at an understanding and will become integrated because without integration there

des éléments considérés comme une contribution positive au renforcement de l'Etat de Chypre en tant que république indépendante et souveraine, et non comme un moyen d'annexion à un autre Etat, et qu'elles sont interprétées comme étant de nature à favoriser la pacification et l'intégrité de Chypre, dans l'intérêt non seulement du peuple chypriote, mais également de la paix internationale."

C'est ainsi que le gouvernement de mon pays a voulu expliquer son vote à l'Assemblée générale.

74. Il ne me reste que quelques mots à dire pour conclure. Je n'aborderai pas le fond du problème, nous n'avons pas à le faire, puisque nous avons voté à l'unanimité pour la prorogation. Certains d'entre nous estimaient qu'elle devrait être de trois mois et j'étais de ce nombre. J'ai voté les six mois en tant que solution en faveur de la paix; mais la vérité est que Chypre doit se prononcer dans l'exercice de sa souveraineté. La vérité est que nous, qui sommes des juristes, devons distinguer entre ce que l'on appelle à tort les chartes constitutionnelles et les constitutions. Les chartes ont été, au cours de l'histoire, des instruments que les souverains accordaient selon leur bon plaisir à leurs vassaux; les constitutions, en revanche, sont des instruments juridiques qu'établissent les peuples pour régler leurs destinées selon certaines formules.

75. Chypre est indépendante parce qu'elle a été reconnue telle par les Nations Unies; Chypre est indépendante du point de vue international parce que 60 pays l'ont reconnue telle; or, malgré cela, Chypre n'a toujours pas exercé son pouvoir constituant, attribut essentiel de la souveraineté; Chypre ne s'est pas donné de constitution. Ce pouvoir, qui est reconnu dans presque toutes les décisions prises par l'Organisation internationale, à l'Assemblée générale, dans les résolutions du Conseil de sécurité, qui proclament le droit des peuples à la libre détermination, nous qui sommes non seulement des hommes épris de paix mais de justice, nous voulons que Chypre puisse l'exercer.

76. J'admire ce représentant qui occupe le siège devant lequel on peut lire le nom du Royaume-Uni, lequel fait des efforts énormes du point de vue financier pour maintenir la Force; ce représentant a dit, en concluant son intervention, qu'il fallait mettre un terme à cette situation pour garantir la paix. Je dirais même plus: non seulement pour garantir la paix, mais pour sauvegarder le droit; car un pays n'est pas indépendant tant que son indépendance n'est pas consacrée par sa constitution par suite de l'exercice direct de la souveraineté par le peuple. La libre détermination du peuple de Chypre ne s'est pas encore traduite dans la réalité.

77. Je forme des vœux pour qu'au cours de ces six mois nous trouvions la solution politique, juridique et institutionnelle du problème de Chypre; que nous ne venions pas ici discuter de la question de savoir si les communautés sont en lutte, que nous ne venions pas ici pour discuter de la question de savoir s'il faut que ce soit la Force des Nations Unies qui règle les différends existant entre les communautés qui résident dans l'île. Je forme des vœux pour qu'au cours de ces six mois, les communautés parviennent à une entente

can be no nationhood, and there must be integration if peace is to reign in Cyprus, if the law is to be applied and if the Security Council is to discharge its duty to the world.

78. Mr. GOLDBERG (United States of America): Mr. President, I should like at the outset to associate myself with your remarks about the representative of the Netherlands, our retiring President, Mr. de Beus, and also with your welcome to the representative of Uruguay, who rejoins us, and, in turn, I should like to associate myself with their comments concerning you.

79. In commenting on the action which the Security Council has taken unanimously on the question of Cyprus, I should like to record my appreciation for the Secretary-General's latest report on the United Nations Operation in Cyprus. It is, as usual, a clear, objective and thorough report. We must all be grateful indeed for the unremitting efforts of the Secretary-General, his able Special Representative, and those supporting him.

80. I should like also at this point to note the arrival in Cyprus of the new Force Commander, General I. A. E. Martola. I know that this distinguished soldier and statesman will continue to serve the cause of peace in Cyprus as he has so ably in the past in his great career. General Martola has assumed command after a period in which Brigadier A. J. Wilson served with distinction as Acting Commander of the Force. I also wish, on behalf of my delegation and Government, to salute the men of the Force for their untiring devotion and professional skill in the discharge of their difficult responsibilities.

81. For the second time this year we have met to consider the question of Cyprus. Again, the realities of the situation on the island have led this Council to the conclusion that our only responsible course of action is to extend the mandate of the United Nations Peace-keeping Force in Cyprus, this time for six months, as recommended by the Secretary-General and wished by the parties concerned. My Government has supported and will continue to support the United Nations Force in Cyprus for this extended period. Our statements, our votes and our financial contributions bear witness to our firm belief in the mission of the Force and our confidence in those who are charged by this Council with the execution of its mandate and, indeed, more fundamentally our commitment to the most essential function of the United Nations, keeping the peace.

82. In this connexion, we welcome the vital contribution made by those countries which have provided contingents or police to the Force, especially Australia, Canada, Denmark, New Zealand, Sweden and the United Kingdom, which are absorbing much of the extra cost involved rather than seeking reimbursement from the United Nations. This practical support

et à une intégration, parce que s'il n'y a pas d'intégration il ne peut y avoir de nationalité et cette intégration est indispensable pour que la paix règne à Chypre, pour que le droit soit respecté à Chypre et pour que le Conseil de sécurité s'acquitte de ses devoirs aux yeux du monde.

78. M. GOLDBERG (Etats-Unis d'Amérique) [traduit de l'anglais]: Monsieur le Président, je voudrais d'emblée m'associer aux remarques que vous avez faites au sujet du représentant des Pays-Bas, notre président sortant, M. de Beus, ainsi qu'aux paroles de bienvenue que vous avez adressées au représentant de l'Uruguay, qui est venu nous rejoindre et, réciproquement, m'associer aux paroles qu'ils ont prononcées à votre sujet.

79. A propos de la décision que le Conseil de sécurité vient de prendre à l'unanimité sur la question de Chypre, je tiens à remercier le Secrétaire général de son dernier rapport sur l'Opération des Nations Unies à Chypre. Comme à l'accoutumée, c'est un rapport clair, objectif et complet. Nous devons tous être reconnaissants des efforts incessants du Secrétaire général, de son représentant spécial si compétent et de ses collaborateurs.

80. Je voudrais également à ce propos saluer l'arrivée à Chypre du nouveau Commandant de la Force, le général de division I. A. E. Martola. Je sais que ce distingué militaire et homme d'Etat continuera à servir la cause de la paix à Chypre, comme il l'a déjà fait avec tant de compétence au cours de sa brillante carrière. Le général Martola a pris le commandement après une période au cours de laquelle le général de brigade A. J. Wilson a servi avec distinction en qualité de commandant par intérim de la Force. Je voudrais aussi, au nom de ma délégation et de mon gouvernement, féliciter les militaires de la Force de leur inlassable dévouement et des qualités professionnelles dont ils font preuve dans l'accomplissement d'une tâche difficile.

81. Pour la deuxième fois de cette année, nous sommes réunis pour examiner la question de Chypre. Une fois encore, les réalités de la situation dans l'île nous ont fait aboutir à la conclusion que la seule décision sage à prendre est de proroger le mandat de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre, cette fois pour six mois, ainsi que l'a recommandé le Secrétaire général et comme le souhaitent les parties intéressées. Mon gouvernement a appuyé et continuera d'appuyer la Force des Nations Unies à Chypre pendant cette nouvelle période. Nos déclarations, nos votes et nos contributions financières témoignent de notre foi inébranlable dans la mission de la Force et de la confiance que nous avons en ceux qui ont été chargés par le Conseil de l'exécution de son mandat et, plus fondamentalement encore, de notre attachement à l'idée que le maintien de la paix est le rôle cardinal des Nations Unies.

82. A cet égard, nous sommes heureux de noter la contribution essentielle apportée par les pays qui ont fourni des unités militaires ou des éléments de police à la Force, tout particulièrement l'Australie, le Canada, le Danemark, la Nouvelle-Zélande, le Royaume-Uni et la Suède, qui absorbent une grande partie des dépenses supplémentaires occasionnées plutôt que

for the principles of the United Nations merits our highest praise.

83. In commenting on the financial aspects of the Force, the Secretary-General has again earnestly appealed for voluntary contributions from more Member States. My Government also hopes that there will be new voluntary contributions from those who have heretofore supported the Force and from those who have not contributed in the past, and we hope that those countries will now found it possible to do so. My Government particularly notes and applauds the announcement made in this regard by the representative of Nigeria, a developing country which, with many problems, has nevertheless made a tangible demonstration of its support for this essential United Nations peace-keeping effort.

84. In recognizing the continuing deadlock on the island, my Government is again moved to call, as several other representatives, particularly the representative of the Netherlands and others here, have done, for an intensification of positive efforts to reduce tension and to reach a peaceful solution and an agreed settlement. I say this with due regard for the great complexity of the issues involved in this question, which we all recognize, and the depth of feeling which they provoke.

85. But we must take proper notice of the dangers in a situation characterized, in the words of the Secretary-General, by "increased tension in areas of confrontation". [S/7350, para. 2.] My Government therefore warmly endorses the Secretary-General's wise appeal to responsible leaders on the island to do all in their power to prevent an increase in violence and provocative behaviour, so that the desire of the people of Cyprus—which I am sure is universally and unanimously shared—for a return to normal conditions may be fulfilled.

86. I trust that this brief but necessary allusion to the more sombre side of the present situation will not totally obscure such hopeful aspects of the Cyprus situation as we are now able to perceive. We find encouragement in the Secretary-General's statement that his Special Representative was assured of the full co-operation of the President and Vice-President of Cyprus and of the Governments of Greece and Turkey in the course of his recent consultations with them. It is equally encouraging to note that the Governments of Greece and Turkey have undertaken talks on the Cyprus situation and on the subject of Greek-Turkish relations as a whole. We share the hope expressed by the Secretary-General that these talks will make a contribution towards a solution of the problem.

87. The United Nations several years ago, as has been pointed out, achieved that important first step in Cyprus, an end to large-scale fighting, and, despite the continuation of underlying tensions, the United Nations—and this is its great virtue—continues to

d'en demander le remboursement à l'Organisation des Nations Unies. Cet appui pratique en faveur des principes des Nations Unies mérite nos plus hautes louanges.

83. Parlant des aspects financiers de la question de la Force, le Secrétaire général a de nouveau lancé un appel pressant pour que les Etats Membres soient plus nombreux à fournir des contributions volontaires. Mon gouvernement espère aussi que ceux qui ont contribué jusqu'ici au financement de la Force continueront à le faire et que ceux qui n'y ont pas encore contribué seront maintenant en mesure de le faire. Mon gouvernement note en particulier l'annonce faite à cet égard par le représentant du Nigéria et s'en réjouit. Ce pays en voie de développement, qui doit faire face à de nombreux problèmes, fournit néanmoins une preuve tangible de l'appui qu'il donne à l'effort capital des Nations Unies pour maintenir la paix.

84. Conscient de l'impasse dans laquelle continue de se trouver la solution du problème relatif à l'île, mon gouvernement se sent obligé, une fois encore, comme l'ont fait d'autres représentants et en particulier le représentant des Pays-Bas, de demander que l'on intensifie les efforts positifs qui sont faits en vue de réduire la tension et de parvenir à une solution pacifique résultant d'un règlement concerté. Je dis cela en tenant compte d'une part de la grande complexité des problèmes en cause, complexité que nous reconnaissons tous, et d'autre part des sentiments très vifs que ces problèmes suscitent.

85. Cependant, nous devons également tenir dûment compte des dangers d'une situation qui, d'après le Secrétaire général, se caractérise par le fait que "la tension [s'est] accrue dans les zones d'affrontement" [S/7350, par. 2]. Mon gouvernement s'associe donc avec empressement à l'appel très sage que le Secrétaire général a adressé aux dirigeants de l'île pour qu'ils fassent tout ce qui est en leur pouvoir afin d'empêcher une augmentation de la violence et des provocations, de sorte que les vœux du peuple de Chypre — qui, j'en suis sûr, sont universellement et unanimement partagés — de voir l'île revenir à une situation normale, puissent se réaliser.

86. J'espère que cette allusion brève mais nécessaire au côté le plus sombre de la situation actuelle ne voilera pas complètement les aspects positifs que l'on commence à voir. Nous avons trouvé encourageante la déclaration du Secrétaire général selon laquelle son représentant spécial a reçu l'assurance de l'entière coopération du Président et du Vice-Président de Chypre et des Gouvernements grec et turc lors de ses récentes consultations avec eux. Il est également encourageant de noter que les Gouvernements grec et turc ont entamé des conversations sur la question de Chypre et sur le problème des relations gréco-turques en général. Comme le Secrétaire général, nous espérons que ces conversations contribueront à la solution du problème.

87. Les Nations Unies; comme on l'a déjà souligné, ont obtenu à Chypre un succès important il y a quelques années, en mettant un terme au combat généralisé et, bien que des tensions sous-jacentes continuent d'exister, l'Organisation — c'est là son grand mérite —

provide an atmosphere in which the parties at interest can and should negotiate and explore means of accommodating their differences. In this respect, my Government must again pay tribute to the Secretary-General, not only for his extraordinary handling of this most difficult problem—for this is only one illustration—but also for his service to all mankind in his pursuit of peace.

88. As far as the situation in the island is concerned, despite the feelings of frustration which we all share about the ultimate political settlement, we must not become wholly discouraged by the passage of time or by the absence of some dramatic breakthrough in this prolonged quest for an agreed settlement. The quest for peace, as this Council knows perhaps better than any other organ or agency, is a difficult one, a painful one, and it goes slowly. The main thing now is for those concerned to get on with this arduous and painstaking, but supremely important, business of working out such a settlement. The world expects that from them; it has a right to expect that from them. For at least the next six months a United Nations peace-keeping force, desired by all, will be on the spot, maintaining a climate conducive to progress. It can keep the peace, but the making of the peace is in the hands of the parties concerned. The United States strongly hopes that those months will bring movement towards the ultimate goal of a peaceful solution and an agreed settlement of the Cyprus question, which all the members of this Council, and indeed the entire world, fervently hope for.

89. Mr. MOROZOV (Union of Soviet Socialist Republics) (translated from Russian): The position of the Soviet Union on the question of Cyprus is well known to the Council. That position has been repeatedly set forth in statements by the Soviet Government and its representatives, including statements here in the Security Council.

90. May I point out, first of all, that this position remains as well-founded and significant as ever. The Soviet Union has taken, and still takes, the view that a solution of the Cyprus question must be based on respect for the independence, sovereignty, and territorial integrity of Cyprus, and on observance of the lawful rights of both national communities, Greek and Turkish.

91. There is and can be no doubt that settlement of the internal problems of Cyprus is a matter for the Cypriots themselves. And it is obvious that the Cyprus question must be settled without any interference from outside. The Soviet Union has opposed and resolutely opposes all tendencies and endeavours to settle the Cyprus problem behind the backs of the Cypriot people and in the interest of NATO. It is our deep conviction that, in order to ensure the genuine independence and integrity of the Republic of Cyprus, all foreign troops must be withdrawn from its territory and all foreign military bases must be liquidated.

continue à favoriser une atmosphère grâce à laquelle les parties en cause peuvent et doivent négocier et rechercher les moyens de régler leur différend. A cet égard, mon gouvernement doit, une fois de plus, rendre hommage au Secrétaire général, non seulement pour la manière remarquable dont il s'est occupé de ce problème si difficile — car ce n'est pas la première preuve que nous avons de sa grande compétence — mais également pour les services qu'il rend à l'humanité tout entière en recherchant la paix.

88. Pour ce qui est de la situation dans l'île, malgré le sentiment de déception que nous éprouvons tous au sujet du règlement politique définitif de la question, nous ne devons nous laisser décourager ni par le temps qui passe ni par l'absence de résultats spectaculaires. Le Conseil de sécurité sait, mieux peut-être que n'importe quel autre organe ou institution, que chercher à rétablir la paix est une tâche difficile et pénible et que les progrès dans cette voie sont lents. L'essentiel aujourd'hui est que tous les intéressés s'attaquent à cette tâche difficile et pénible, mais suprêmement importante. C'est ce que le monde attend d'eux, c'est ce qu'il est en droit d'attendre. Au cours des six mois prochains, la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix, dont la présence est souhaitée par tous les intéressés, sera sur place et y maintiendra un climat propre à favoriser les progrès. Cette force peut maintenir la paix, mais c'est aux parties intéressées de faire que cette paix existe. Les Etats-Unis espèrent vivement que les mois qui viennent détermineront un mouvement vers le but ultime, à savoir une solution pacifique et un règlement concerté de la question de Chypre. C'est ce que tous les membres du Conseil et en vérité le monde entier espèrent avec ferveur.

89. M. MOROZOV (Union des Républiques socialistes soviétiques) [traduit du russe]: La position de l'Union soviétique en ce qui concerne la question de Chypre est bien connue du Conseil pour avoir été exprimée à de nombreuses reprises dans les déclarations du Gouvernement soviétique et dans les interventions de ses représentants, dont certaines ont été faites ici même.

90. Permettez-moi d'abord de souligner que cette position n'a rien perdu de sa force et de sa signification. L'Union soviétique a toujours pensé, et pense toujours que la solution qui sera apportée à la question de Chypre doit se fonder sur le respect de l'indépendance, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de Chypre et sur celui des droits légitimes des deux communautés nationales, grecque et turque.

91. Nul ne contestera que la solution des difficultés internes de Chypre est l'affaire des Chypriotes eux-mêmes, et que la question de Chypre doit être réglée sans aucune intervention étrangère. L'Union soviétique s'est toujours catégoriquement élevée contre toute intention et contre toute tentative de régler la question à l'insu du peuple chypriote, dans le seul intérêt de l'OTAN. Nous sommes profondément convaincus que l'indépendance réelle et l'intégrité de la République de Chypre ne peuvent être assurées que si toutes les troupes étrangères sont retirées de son territoire et que si toutes les bases militaires étrangères qui s'y trouvent sont démantelées.

92. As we have already heard, the Security Council is today re-examining the Cyprus question in connexion with the report of the Secretary-General on the United Nations Operation in Cyprus for the period 11 March to 10 June 1966. As everyone knows, the delegation of the Soviet Union abstained from voting on paragraph 4 of resolution 186 (1964) of 4 March 1964, providing for the creation of a United Nations armed force in Cyprus. The representative of the Soviet Union gave an appropriate explanation of that vote at the Council's 1102nd meeting. It is unnecessary to repeat it in detail now; it suffices to say that we stand by that position in its entirety.

93. Nevertheless, as everyone is also aware, the Soviet delegation voted for the resolution adopted by the Security Council on 4 March 1964 as a whole. In voting today in favour of the resolution which the Security Council has just adopted, we proceeded on the assumption that prolongation of the United Nations Force in Cyprus would be in strict accordance with the provisions of Security Council resolution 186 (1964) and, in particular, that the present functions of the United Nations Force in Cyprus and the current method of financing it, that is, on a voluntary basis, would be maintained, as laid down in the aforementioned Security Council resolution of 1964.

94. The PRESIDENT: Since no other member of the Council has signified a wish to speak, I should now like to make a brief statement as representative of NEW ZEALAND.

95. Though, as some other members of the Council have pointed out, there is an element of encouragement in the present political discussions concerning Cyprus, New Zealand has noted with concern the numerous observations in the Secretary-General's report to the Council to the effect that there has been a perceptible deterioration in the actual situation in the island. The Secretary-General has reported a number of specific and disturbing instances. These include a marked increase in the number of shooting incidents, a heightened element of armed confrontation in several areas, and a lack of advance—even a slipping-back—in progress towards such goals of normalization as greater freedom of movement for the populace. These developments, in his words, are all "manifestations of a disturbing deterioration in the basic relationship between the Government and the Turkish Cypriot leadership" [S/7350, para. 173]. The Secretary-General has observed, as the representative of the Netherlands has also noted, that "... the Cypriot people, Greek and Turkish, are hostages of the intransigent positions taken in their behalf. They are victims of a lack of resolve to find that mutual accommodation of viewpoint and position which is essential to pacific settlement" [*ibid.*, para. 174].

96. This trend of events, so contrary to the hopes and the reasonable expectations of the international community, is, in the view of my delegation, to be deeply regretted. By contrast, there stands out the dedicated work of the Secretary-General and his staff and of the members of the United Nations Force in Cyprus.

92. Le Conseil de sécurité examine une fois de plus aujourd'hui, comme on l'a fait remarquer, la question de Chypre, cette fois à propos du rapport du Secrétaire général sur l'Opération des Nations Unies à Chypre pendant la période du 11 mars au 10 juin 1966. On se souviendra que le 4 mars 1964, lorsque le paragraphe 4 de la résolution 186 (1964) qui prévoyait la création d'une force armée de l'ONU pour Chypre a été mis aux voix, la délégation soviétique s'est abstenue. Le représentant de l'Union soviétique s'est expliqué à ce sujet à la 1102ème séance du Conseil. Je n'ai pas besoin de revenir une nouvelle fois là-dessus; qu'il me suffise de dire que notre position, sur ce point, est toujours la même.

93. On se souviendra, d'autre part, que la délégation soviétique s'était prononcée en faveur de l'ensemble de ladite résolution. Aujourd'hui, en votant en faveur de la résolution qui nous était soumise, nous sommes partis du principe que le maintien de la Force des Nations Unies à Chypre était strictement conforme aux dispositions de la résolution 186 (1964), en particulier que les fonctions assignées à la Force des Nations Unies, de même que le mode de financement par contributions volontaires, prévus dans ladite résolution demeurent inchangés.

94. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Aucun autre membre du Conseil n'ayant demandé la parole, je vais faire une brève déclaration en ma qualité de représentant de la NOUVELLE-ZÉLANDE.

95. Bien qu'il existe, comme d'autres membres du Conseil l'ont déjà fait remarquer, des éléments encourageants dans les discussions politiques actuelles relatives à Chypre, la Nouvelle-Zélande note avec inquiétude les nombreuses observations contenues dans le rapport du Secrétaire général, selon lesquelles il y aurait actuellement une détérioration perceptible de la situation de l'île. Le Secrétaire général a fait état d'un certain nombre de cas précis et inquiétants; il a signalé entre autres une augmentation sensible des coups de feu, une intensité plus grande de l'affrontement armé dans plusieurs régions et une absence de progrès — un recul même — en ce qui concerne le retour à la normale, par exemple dans le sens d'une plus grande liberté de mouvement de la population. Ces événements, d'après lui, sont "des symptômes d'une détérioration inquiétante des relations de base entre le gouvernement et les dirigeants chypriotes turcs" [S/7350, par. 173]. Le Secrétaire général a également remarqué — et le représentant des Pays-Bas l'a noté — que "les habitants de Chypre, grecs comme turcs, sont les otages des positions intransigeantes prises en leur nom. Ils sont victimes de l'absence d'une volonté résolue de trouver un rapprochement mutuel des vues et des positions qui est essentiel à un règlement pacifique" [*ibid.*, par. 174].

96. Cette évolution, si contraire à ce que pouvait raisonnablement attendre la communauté internationale est, de l'avis de ma délégation, extrêmement regrettable. En revanche, nous avons les efforts dévoués du Secrétaire général, de son personnel et des membres de la Force des Nations Unies à Chypre.

97. Since it was clear from all the circumstances prevailing that a continuation of the United Nations Force in Cyprus was necessary for the immediate future, my delegation co-sponsored the draft resolution which the Council has just adopted. Having regard to all the factors involved, and especially the Secretary-General's clear recommendation, we considered that an extension for a term of six months was justified on this occasion.

98. New Zealand has contributed a contingent of civilian police to the United Nations Force almost since the Force's inception. I am able to say that my Government has agreed to maintain this contingent at equivalent strength for the further period which the Council has now approved.

99. I conclude by saying that the New Zealand Government has not changed the views expressed at the 1275th meeting, both on the need for this Council to face up responsibly to the question of financing its decisions, and on the right of the international community to expect that its efforts will evoke a greater effort towards conciliation by the parties directly concerned.

100. Speaking as PRESIDENT, I now call on the representative of Cyprus.

101. Mr. ROSSIDES (Cyprus): I wish in the first place to express a few words of deep appreciation and tribute to the Secretary-General and his staff for the excellent work they have been doing in difficult circumstances. The report is a lucid document and, if read carefully, particularly in conjunction with previous reports, is sufficiently revealing of the situation in Cyprus and of the causes of that situation, because it is not enough to regret a situation; one should look at the causes in order to find the possibility of overcoming those causes. And these, in spite of all the tactfulness and the diplomatic way in which the report was presented, are sufficiently shown in the report. Particularly after what you have said, Mr. President, which is very pertinent—and I thank you for putting out these facts—I will refer to the report, without saying anything myself; but let the report speak about the question of the deterioration of the situation, and particularly the lack of movement towards normalization.

102. The report itself makes it clear that the Force has been doing constructive work, and I wish to say here how much we appreciate that work and to express our appreciation to the Secretary-General and, through him, to General Martola and to Brigadier Wilson for their efforts, and also to the Special Representative of the Secretary-General, Mr. Bernardes.

103. The circumstances, of course, were difficult because the problem of Cyprus is complicated—and it is complicated artificially. Once you get artificiality in a situation, then the complication is much worse. In one sense, it is gratifying to know that, essentially, the problem is simple; that, essentially, nothing divides the people of Cyprus, in spite of their appearing to be at one another's throats.

104. In order to achieve a solution of the problem, there must be the goodwill and the will to conciliation

97. Puisqu'il ressort de toutes ces circonstances que la prorogation du mandat de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre est nécessaire dans l'avenir immédiat, ma délégation figure parmi les auteurs de la résolution que le Conseil vient d'adopter. Compte tenu de tous les éléments en jeu, notamment des recommandations très nettes du Secrétaire général, nous avons estimé qu'une prorogation de six mois était justifiée.

98. La Nouvelle-Zélande entretient un détachement de police à Chypre depuis presque la création de la Force. Je suis à même de dire que mon gouvernement a accepté de maintenir ce détachement avec les mêmes effectifs pendant la durée de la prorogation que le Conseil vient d'approuver.

99. Je conclurai en disant que la position du Gouvernement néo-zélandais définie à la 1275ème séance n'a pas changé, qu'il s'agisse de la nécessité pour le Conseil d'assumer ses responsabilités en ce qui concerne les incidences financières de ses décisions, ou du droit pour la communauté internationale d'espérer que son action suscitera de la part des parties directement intéressées un effort de conciliation plus grand encore.

100. En ma qualité de PRESIDENT, je donne maintenant la parole au représentant de Chypre.

101. M. ROSSIDES (Chypre) [traduit de l'anglais]: Je tiens tout d'abord à rendre hommage au Secrétaire général et à son personnel pour l'excellent travail qu'ils ont accompli dans des circonstances difficiles. Le rapport est un document clair, et lu avec soin, notamment si on le rapproche des rapports précédents, il donne une idée assez précise de la situation qui existe à Chypre et des causes de cette situation. En effet, il ne suffit pas de déplorer un état de choses, il faut en examiner les causes, afin de trouver le moyen d'y porter remède. Or ces causes, malgré le tact diplomatique avec lequel le rapport a été rédigé, y apparaissent avec assez de clarté. Après les paroles fort pertinentes du Président, que je remercie d'avoir souligné les faits en question, je me référerai au rapport, sans y ajouter quoi que ce soit, et en laissant ce texte nous éclairer sur la détérioration de la situation, en particulier sur l'absence de tout progrès dans la voie du retour à la normale.

102. Le rapport lui-même ne laisse aucun doute sur le fait que la Force a accompli un travail très constructif et, à ce propos, je tiens à dire à quel point nous apprécions ce travail et à remercier le Secrétaire général et, par son intermédiaire, le général Martola et le général Wilson, ainsi que M. Bernardes, représentant spécial du Secrétaire général.

103. La situation, certes, était difficile car le problème de Chypre est compliqué — et il est compliqué artificiellement. Or ce côté artificiel le rend plus complexe encore. En un sens, il est encourageant de savoir qu'au fond, le problème est simple, que rien en somme ne divise les habitants de Chypre, bien que le pire antagonisme semble régner entre eux.

104. Pour parvenir à une solution du problème, il faut que les habitants de Chypre eux-mêmes fassent preuve

of the people of Cyprus, because the problem of Cyprus can be solved only by the Cypriot people themselves, and no one else. The Greek majority and the Turkish minority should realize, as they no doubt do, that there is much which should unite them in their common interest, and that there is virtually nothing to divide them.

105. We believe we should devote just a little time to looking into this problem dispassionately and quietly, as presented by the Secretary-General in his report, and see what can be done, other than shedding tears, for the situation in Cyprus. We should see where the cause of the trouble comes from and, if possible, prevent it; and, if possible, suggest that it might be modified.

106. Now I submit that if it were not for outside intervention—divisive intervention—there would have been no problem in Cyprus, and there would be no problem now. The people of Cyprus want to live together in peace and harmony and in co-operation; this comes out of the report of the Secretary-General dated 10 March 1966, for the period 9 December 1965 to 10 March 1966, in which it is stated:

"There have been recently a number of indications that both the Greek and Turkish Cypriot populations are increasingly impatient for a return to normal conditions and for a solution of the Cyprus problem, and it is to be hoped that this factor may have a positive influence upon the efforts now being made to find a solution." [S/7191, para. 148.]

Therefore, the will to conciliate is there, and it is obviously an artificiality that there is a deterioration of the situation. It is not from the people of Cyprus themselves: it is an extraneous influence that causes it. Then, again, in the current report the Secretary-General writes of the obvious "yearning and impatience of the ordinary people of Cyprus for a full return to normal conditions."

107. In the face of this situation, are the people of Cyprus to blame for the present situation in Cyprus? Or is it foreign intervention—and foreign intervention in the sense of divisiveness?

108. Let us then look at the position in respect of normalization. As the Secretary-General says in his report, the essence of normalization is the freedom of movement. What is happening with respect to the freedom of movement? This, of course, is affected by the armed fortifications and the danger of confrontation. The Secretary-General writes in his report:

"In the context of normalization it may be mentioned that ... the President proposed that consideration be given to a plan under which, with the exception of coastal defences, all fortifications, checkpoints and military posts—Government and Turkish Cypriot alike—would be removed. Complete freedom of movement would thus be restored, including access to Turkish Cypriot enclaves by Greek Cypriots." [S/7350, para. 93.]

de bonne volonté et d'un vrai désir de conciliation, car le problème de l'île ne peut être résolu que par les Chypriotes eux-mêmes. La majorité grecque et la minorité turque devraient comprendre — ce qu'elles font d'ailleurs — qu'elles ont beaucoup d'intérêts communs, et que rien, pratiquement, ne les divise.

105. Nous pensons qu'il faut examiner ce problème sans passion, calmement, tel que nous le présente le Secrétaire général dans son rapport, et voir ce que nous pouvons faire pour Chypre, outre verser des larmes sur cette situation. Nous devrions rechercher la cause des difficultés et, si possible, y porter remède ou proposer des changements.

106. Or je maintiens que, n'était l'intervention étrangère ayant pour but de diviser les habitants de l'île, il n'y aurait pas eu de problème, et il n'y aurait pas maintenant de question de Chypre. Les habitants de Chypre veulent vivre ensemble dans la paix, l'harmonie et la coopération. C'est ce qui ressort du rapport du Secrétaire général, en date du 10 mars 1966, portant sur la période du 9 décembre 1965 au 10 mars 1966, où il est dit:

"Un certain nombre d'indices récents montrent que tant les Chypriotes grecs que les Chypriotes turcs souhaitent de plus en plus impatiemment un retour à une situation normale et une solution du problème de Chypre, et il faut espérer que ce facteur aura une influence positive sur les efforts que l'on fait actuellement en vue de trouver une solution." [S/7191, par. 148.]

Il y a donc volonté de conciliation et si la situation s'aggrave, cela est évidemment dû à des causes artificielles. Ce n'est pas le fait des habitants eux-mêmes, il faut en chercher la cause dans des influences extérieures. Sur ce point encore, le Secrétaire général écrit dans le présent rapport: "l'ensemble des habitants de Chypre ... souhaitent impatiemment le rétablissement intégral d'une situation normale".

107. Dans ces conditions, peut-on imputer aux Chypriotes la situation qui existe actuellement dans l'île? Ne doit-on pas plutôt l'attribuer à l'intervention étrangère qui cherche à les diviser?

108. Examinons maintenant la situation en ce qui concerne le retour à la normale. Comme le dit le Secrétaire général dans son rapport, l'élément essentiel d'un retour à la normale est le liberté de mouvement. Or qu'en est-il de la liberté de mouvement? Elle est compromise, évidemment, par le danger d'un affrontement et par les fortifications armées. Le Secrétaire général écrit dans son rapport:

"Au sujet de la normalisation de la situation, il convient de mentionner que le Président ... a proposé d'étudier un plan selon lequel toutes les fortifications, tous les postes de contrôle et tous les postes militaires — gouvernementaux et chypriotes turcs — seraient éliminés, à l'exception des défenses côtières. Ainsi, la liberté de mouvement serait entièrement rétablie, y compris l'accès des Chypriotes grecs aux enclaves chypriotes turques." [S/7350, par. 93.]

109. The Turkish leadership refused to accept that. Is the Turkish leadership representing the wishes of the Turkish people of Cyprus? I doubt it, if we look at the report of the Secretary-General about the yearning of the people of Cyprus, both Greeks and Turks, to come back to normality.

110. Now, what is the actual situation with regard to freedom of movement? There are the Turkish Cypriot enclaves, and there is the rest of the Republic, under the control of the Government. There is freedom of movement for all Turks, of course, who live in the Republic, who live under the control of the Government, who are about 60 per cent of the Turkish population. They move quite freely. There is no problem about them. But there is the problem of the Turks who live in the enclaves.

111. Now, when they come out, into the other part, they are free to move wherever they like, except that, because of certain circumstances, in the Kokkina area they have to undergo a certain check because of the situation there. Recently, in the Nicosia area, they had to undergo a check because there was sufficient evidence—even through the Court—that there were bombs, explosives and weapons coming out of the Nicosia sector, and therefore security had to be seen to. But beyond being searched to see that they were carrying no explosives, they were free to move. And they came out in great numbers. However, not a single Greek Cypriot can enter the Turkish sector. If Greek Cypriots were to enter the Turkish sector they would be killed or maimed, or something else might happen to them. But they are not allowed to enter. And although there is a problem of postal services in the enclaves, they cannot have their postal services properly distributed. The Government and the United Nations Force proposed that the postmen might be allowed to enter the enclaves merely to deliver the letters. Was there any danger from the postmen? Yet, the postmen were not allowed to enter, at the expense of depriving the Turks in the enclaves of their postal services.

112. Now, what is the danger of the postmen? The danger is that the postmen who go every day to every house would talk. They would talk about conditions on the other side. They would show that there was nothing to fear on the other side. They would be a link for understanding, a link for normalization. That would be a step forward—and the step forward must be prevented. Hence, the postmen must not enter, and so on. I cannot go into all the details, but these are taken from the report.

113. Although there is much to be said about freedom of movement of the Turks in the Greek area, the only actual restriction of Turkish movement in the Greek area is the restriction by the Turkish authorities in the enclaves. The Turks in the enclaves are not free to come out. If they do come out, they must come out on a special permit for a strictly limited fixed time, and then return. So, where is the freedom of move-

109. Les dirigeants turcs n'ont pas accepté cela. Ce refus exprime-t-il les aspirations de la population turque de Chypre? C'est douteux, étant donné ce que dit le rapport du Secrétaire général à propos du désir des habitants de Chypre, tant grecs que turcs, de voir la situation redevenir normale.

110. En fait que se passe-t-il au sujet de la liberté de mouvement? D'une part, il y a les enclaves chypriotes turques, d'autre part, le reste du pays sous l'autorité du gouvernement. La liberté de mouvement existe bien entendu pour tous les Turcs qui vivent dans la République sous l'autorité du gouvernement et qui représentent environ 60 p. 100 de la population turque. Ils se déplacent tout à fait librement. Il n'y a là aucun problème; mais les difficultés commencent avec les Turcs qui vivent dans les enclaves.

111. Lorsque ceux-ci sortent de l'enclave, ils sont libres d'aller où ils veulent, sauf dans la région de Kokkina où ils sont soumis à un certain contrôle en raison de la situation qui y règne. Récemment, dans le secteur de Nicosie, un contrôle fut également institué parce qu'on avait eu des preuves suffisantes, même pour les tribunaux, que des bombes, des explosifs et des armes sortaient de Nicosie; il a donc fallu prendre des mesures de sécurité. Mais en dehors d'une vérification ayant pour but de s'assurer que les gens ne transportaient pas d'explosifs, ils furent libres d'aller et venir comme ils le voulaient. En fait, un grand nombre d'entre eux sortirent de l'enclave. Par contre, les Chypriotes grecs ne peuvent pas entrer dans le secteur turc; s'ils tentaient d'y pénétrer, ils seraient tués ou estropiés, en tout cas il pourrait leur arriver quelque chose. Mais ils ne sont pas autorisés à entrer dans ce secteur. Dans les enclaves, il y a aussi le problème des services postaux, le courrier ne peut y être convenablement distribué. Le gouvernement et la Force des Nations Unies ont proposé que les facteurs aient l'autorisation d'entrer dans les enclaves simplement pour distribuer le courrier. Les facteurs représentaient-ils un danger quelconque? Cependant, ils n'ont pas reçu l'autorisation demandée et cela prive les Turcs des enclaves des services postaux.

112. Or, en quoi les facteurs peuvent-ils être dangereux? Ils sont dangereux parce qu'ils vont chaque jour dans toutes les maisons et qu'ils pourraient parler. Ils pourraient parler de l'état de choses qui existe de l'autre côté. Ils pourraient montrer qu'il n'y a rien à craindre de l'autre côté. Ils pourraient favoriser la compréhension entre les deux groupes, ils pourraient favoriser un retour à la normale. Cela serait un pas en avant — et c'est précisément ce qui doit être évité. Par conséquent, les facteurs ne doivent pas entrer, etc. Je ne peux entrer dans tous les détails, mais ceux-ci sont tirés du rapport.

113. Bien qu'il y ait beaucoup à dire sur la liberté de mouvement des Turcs dans la zone grecque, la seule restriction réelle qui soit imposée aux Turcs dans la zone grecque est celle même qu'imposent les autorités turques des enclaves. Ceux-ci n'ont pas le droit de sortir des enclaves. S'ils sortent, ils doivent être porteurs d'une autorisation spéciale qui leur est délivrée pour un temps déterminé, stricte-

ment of the Turks? By whom is it threatened, but by the Turks?

114. Further, I already read out in the Security Council meeting of December 1965 [1270th meeting, para. 43] a list of punishments apportioned by the Turkish terrorist organization to Turkish Cypriots who had any relations, or any trade contacts, or any conversations with the Greeks. So, there is obvious opposition and obstruction to any normal situation. We regret it. Perhaps now is the time for a reappraisal of that situation. We are hopeful that a new spirit may prevail so that the people of Cyprus may be allowed—not induced—to co-operate and to live together, to solve their problems, that they may be allowed to move towards a normal situation, that they may be allowed to do what they are "yearning" to do, as the Secretary-General points out in his report.

115. At the 1270th meeting, the representative of the United States said that what is required "is a sense of urgency and a will to conciliation". Well, the will to conciliation is there, but it is obstructed. And it is for this Council and for every member of this Council to exercise their influence towards eliminating the prevention of the conciliation that is yearned for by the people of Cyprus so that the solution of the problem may be realized.

116. Of course, there are difficult problems which arise with regard to fortifications. They arise because of the necessary preparation for external defence. As we see in the situation in Scala, a bunker was built to protect the island from external attack. The Secretary-General in his report very clearly states that defences against external attack cannot be regarded as offensive or as giving grounds for a reprisal. It is the right of every State to construct its external defences. But, of course, what is regrettable is that there is a climate of threat from outside which makes such external defences necessary. The moment we have an external defence prepared, as in this case, then, the Turkish Cypriot forces from the enclaves try to take a position dominating and overlooking that coastal defence, with the thought in mind that in the eventuality of invasion that coastal defence may be placed in a cross-fire. And that is the problem which arises.

117. If we look at the situation in Scala and in Temblores we see that there are the same reasons for a coastal defence; this, as I have said, is recognized by the United Nations Force as being legitimate and no threat to the Turkish Cypriots. The Turkish Cypriots insist that it is a threat. But that is not the reason; the reason is that they want to neutralize that coastal defence, and so on. All this results from the threat of outside intervention.

118. As has been indicated in this Council, and as the representative of Uruguay has clearly said, the problem of Cyprus is a problem for the Cypriot

ment limité. Où est donc la liberté de mouvement des Turcs? Par qui cette liberté est-elle menacée, sinon par les Turcs eux-mêmes?

114. En outre, j'ai déjà lu à la réunion du Conseil de sécurité de décembre 1965 [1270ème séance, par. 43] la liste des sanctions prévues par l'organisation terroriste turque pour les Chypriotes turcs qui auraient des relations, ou des contacts commerciaux, ou des conversations quelconques avec les Grecs. Il y a donc opposition et obstruction évidentes au rétablissement d'une situation normale. Nous le regrettons. Peut-être le moment est-il venu de procéder à une nouvelle évaluation de la situation. Nous espérons qu'un esprit nouveau l'emportera afin que les Chypriotes soient autorisés — non poussés — à coopérer librement et à vivre ensemble pour résoudre leurs problèmes, à rétablir une situation normale, à faire ce qu'ils désirent ardemment faire, comme le Secrétaire général l'a souligné dans son rapport.

115. A la 1270ème séance, le représentant des Etats-Unis a déclaré: "ce qu'il faut ... c'est un sens de l'urgence et une volonté de conciliation". Cette volonté de conciliation existe, mais on y fait obstacle. Il appartient au Conseil de sécurité et à chacun de ses membres de faire pression afin d'aplanir les difficultés qui empêchent la réalisation du désir de conciliation du peuple de Chypre et le règlement du problème.

116. Il est vrai que la question des fortifications pose un problème. Mais elle n'en poserait pas si des préparatifs de défense extérieure n'avaient pas été rendus nécessaires. Comme nous le voyons dans le cas de Scala, un blockhaus a été construit pour protéger l'île contre une attaque éventuelle de l'extérieur. Dans son rapport, le Secrétaire général dit clairement que les fortifications destinées à protéger l'île contre des attaques éventuelles de l'extérieur ne peuvent être considérées comme offensives ou comme pouvant donner lieu à des représailles. Tout Etat a le droit de construire des dispositifs de défense pour le protéger contre des attaques éventuelles de l'extérieur. Bien entendu, il est regrettable qu'un climat de menaces de l'extérieur rende nécessaires de tels dispositifs. Or dès qu'un dispositif de ce genre est mis en place — comme c'est le cas en l'occurrence — les forces chypriotes turques des enclaves cherchent à s'installer sur des positions d'où elles peuvent dominer et surveiller les défenses côtières, ce qui, en cas d'invasion, les placerait entre deux feux. Et voilà d'où vient le problème.

117. Si nous examinons la situation à Scala et à Temblores, nous voyons que les mêmes raisons ont présidé aux préparatifs de défenses côtières; je l'ai déjà dit, ces mesures ont été reconnues par la Force des Nations Unies comme étant légitimes et ne constituant pas une menace pour les Chypriotes turcs. Pourtant, ces derniers persistent à dire qu'ils sont menacés. La vérité en fait c'est qu'ils veulent neutraliser ces défenses côtières; et tout est à l'avenant. Ces difficultés sont donc causées par la menace d'intervention de l'extérieur.

118. Comme on l'a déjà dit au Conseil, et comme le représentant de l'Uruguay l'a clairement précisé, le problème de Chypre concerne exclusivement les

people themselves, without foreign intervention, and its solution will be found when the people of Cyprus are left free to decide their future. They have not had their self-determination. Of the fifty countries emerging to independence that have joined the United Nations since its establishment, all have had their normal self-determination, except Cyprus; all have had a normal majority decision and majority rule, except Cyprus. And the abnormality stems from that point.

119. Cyprus has had a constitution imposed upon it from the outside. As the representative of Uruguay has very pertinently pointed out, the people of Cyprus have not had a constituent assembly, like every other people, to decide their constitution and their future. It was imposed from the outside; hence the abnormality and the resulting trouble. Let the people of Cyprus as a whole work out their future. Then there will be peace in Cyprus, in the area and in the world.

120. Owing to its geographic situation between three continents Cyprus, in the past, over the centuries, has been a meeting place for wars. Nations and civilizations clashed and sometimes merged in the struggle for domination. Now, in the nuclear age, when war is abolished, in this era of the United Nations and in the spirit of our times, Cyprus, because of its geographic position, could be a meeting place for international understanding and for peace. The people of Cyprus eagerly look for peace and freedom for themselves and for the world. And that is what should be pre-eminently the concern of the United Nations.

121. We went to the General Assembly and we asked for a resolution affirming the complete independence, territorial integrity, unity and sovereignty of Cyprus, for a resolution calling on all States to refrain from interfering in Cyprus. Foreign intervention was the trouble in Cyprus. The fact that foreign intervention is the trouble not only in Cyprus but in other parts of the world is reflected in the historic Declaration on the Inadmissibility of Intervention in the Domestic Affairs of States that was adopted at the twentieth session of the General Assembly [resolution 2131 (XX)]. Therefore, Cyprus asks by virtue of resolution 2077 (XX) which specifically applies to it and the Declaration against intervention that there should be no intervention in its affairs. When I speak of intervention, I am speaking of intervention that divides the people, and not of intervention by the United Nations, which is helping to solve the problem and which is a welcome intervention, in a collective sense, for bringing about peace and quiet. When I speak of intervention I mean intervention that brings about war in Cyprus. That is what we trust will be overcome. We hope that we are moving towards a period of greater reasonableness and of better understanding of this problem in the sense of ensuring peace and security in that part of the Mediterranean and in the world.

122. The PRESIDENT: I now call on the representative of Turkey.

Chypriotes à l'exclusion de toute intervention étrangère, et c'est seulement lorsqu'on les laissera décider librement de leur avenir que l'on pourra parvenir à une solution. Les Chypriotes n'ont pas encore pu déterminer eux-mêmes leur avenir. Sur les 50 pays récemment devenus indépendants qui sont entrés à l'Organisation des Nations Unies, seul Chypre n'a pu exercer normalement ses droits d'Etat indépendant. Tous ont pu appliquer la loi de la majorité, sauf Chypre. Et c'est de là que vient la crise.

119. Chypre a une constitution qui lui a été imposée de l'extérieur. Comme l'a très pertinemment souligné le représentant de l'Uruguay, le peuple chypriote n'a pas eu — comme tous les autres peuples — d'assemblée constituante pour choisir sa constitution et son avenir. Elle a dû subir ce qui lui était imposé de l'extérieur d'où la situation anormale et les troubles qui en ont résulté. Qu'on laisse l'ensemble du peuple chypriote faire son avenir, et la paix régnera à Chypre, dans la région et dans le monde.

120. En raison de sa situation géographique entre trois continents, Chypre a toujours, au cours des siècles, été au centre des guerres. Des nations et des civilisations s'y sont affrontées et quelquefois s'y sont unies dans la lutte pour la domination. Aujourd'hui, à l'ère nucléaire, alors que la guerre classique est abolie, à l'ère des Nations Unies et de l'esprit moderne, Chypre, en raison de sa situation géographique justement, pourrait être un lieu de rencontre pour la compréhension internationale et pour la paix. Le peuple chypriote aspire profondément à la paix et à la liberté pour lui et le monde; or c'est ce qui doit préoccuper au premier chef l'Organisation des Nations Unies.

121. Nous sommes allés devant l'Assemblée générale et nous avons demandé une résolution affirmant l'indépendance totale, l'intégrité territoriale, l'unité et la souveraineté de Chypre, résolution invitant tous les Etats à ne pas intervenir dans les affaires de Chypre. L'intervention étrangère est la cause des maux dont souffre Chypre. Ce fait, observé non seulement à Chypre mais dans d'autres régions du monde, ressort de la déclaration historique sur l'inadmissibilité de l'intervention dans les affaires intérieures des Etats qui a été adoptée à la vingtième session de l'Assemblée générale [résolution 2131 (XX)]. C'est donc en se prévalant de la résolution 2077 (XX), qui s'applique tout particulièrement à son cas, et de la Déclaration sur l'inadmissibilité de l'intervention, que Chypre demande qu'on n'intervienne plus dans ses affaires. Lorsque je parle d'intervention, je songe à celle qui divise la population et non pas à l'intervention de l'ONU, qui aide à résoudre le problème, et qui est acceptable en ce sens qu'elle est le résultat d'une décision collective prise en vue de rétablir la paix et le calme. Lorsque je parle d'intervention, j'entends l'intervention qui provoque la guerre à Chypre. C'est cette intervention que nous espérons voir cesser. Nous voulons croire que nous abordons maintenant une phase dominée par la raison et par une plus grande compréhension de ce problème afin que la paix et la sécurité soient assurées dans cette partie de la Méditerranée et dans le monde entier.

122. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Je donne la parole au représentant de la Turquie.

123. Mr. ERALP (Turkey): I take the floor with some trepidation. I am afraid that the members of the Council might fear that at this late hour I might condescend to enter upon a lengthy rebuttal of the usual recriminations which have just been made by Mr. Rossides. If we read the verbatim records of the meetings of the Security Council and the First Committee of the General Assembly we will find that there is absolutely nothing new that has been said today. All these arguments and baseless recriminations have been made before. I shall not condescend to go into them one by one. I shall spare the Council the agony of that.

124. Furthermore, the Council has just adopted a resolution—a very wise one, in our view—which calls for efforts to be made with a view to achieving the objectives of the Security Council. The objectives of the Security Council are well known. They are enshrined in resolution 186 (1964), namely to promote a peaceful solution and an agreed settlement of the question of Cyprus. Going into the substance of the problem at this stage is like beating a dead horse. It can be of no value whatsoever. Nevertheless, it would have been too much to expect that Mr. Rossides would miss such an opportunity to repeat the same baseless arguments ad nauseam.

125. There is only one thing which must be made clear. The theme of his remarks seems to be that the people of Cyprus could have solved their problems if it had not been for an extraneous influence. I agree with him entirely. I think it is that extraneous influence which makes the question of Cyprus practically insoluble, and that extraneous influence is Greek Hellenistic expansionism. That is the root of the trouble. Indeed, as the representative of the Soviet Union stated, if the people of Cyprus were allowed to decide for themselves there is the great probability that they would vote for continuing as an independent State. But the relentless drive for enosis will not allow them to do that. We have seen that in the past. The declarations of the leaders of the Greek Cypriot community leave no doubt about that. It is because of those declarations that a number of countries, among which Uruguay is one, have written letters to the Secretary-General making it quite clear that they understood the sense of General Assembly resolution 2077 (XX) to be for the continued independence and territorial integrity of Cyprus. That is the root of the trouble. If we could avoid that extraneous influence, that relentless drive for enosis, we could achieve a solution of the problem of Cyprus.

126. Mr. Rossides went into his own appraisal of the very learned and impartial report of the Secretary-General, and in doing so, of course, he twisted its ends. I shall not go into that in detail. I merely want to bring to light an allegation with regard to the bombings which were used as a pretext for the recent blockading of the Turkish part of Nicosia. I think that by now world public opinion knows very well who is responsible for those bombing outrages and for what happened in Cyprus on 1 June last.

123. M. ERALP (Turquie) [traduit de l'anglais]: C'est avec une certaine appréhension que je prends la parole. J'ai peur que les membres du Conseil ne craignent qu'à cette heure tardive je me lance dans une longue réfutation des récriminations habituelles que vient de formuler M. Rossides. Si nous lisons les comptes rendus des séances du Conseil de sécurité et de la Première Commission de l'Assemblée générale, nous verrons que rien de neuf n'a été dit aujourd'hui. Rien de nouveau dans ces arguments et ces récriminations sans fondement. Je ne les examinerai donc pas un par un, j'épargnerai au Conseil cette torture.

124. Au reste, le Conseil vient d'adopter une résolution — très sage, à notre avis — qui prie instamment les parties intéressées de s'efforcer résolument d'atteindre les objectifs du Conseil de sécurité. Les objectifs du Conseil de sécurité sont bien connus. Ils sont énoncés dans la résolution 186 (1964) qui vise à hâter une solution pacifique et un règlement concerté de la question de Chypre. S'attaquer au fond du problème maintenant, c'est vouloir appliquer un cautère sur une jambe de bois. C'est absolument inutile. Mais peut-être était-ce trop espérer de M. Rossides que de s'attendre qu'il laisse passer une occasion de répéter encore et toujours les mêmes arguments sans fondement.

125. Il n'y a qu'une chose que je tiens à préciser. Le leitmotiv de ses observations c'est que le peuple de Chypre serait parvenu à résoudre ses problèmes s'il n'y avait pas eu d'influence extérieure. Je suis entièrement d'accord avec lui. Je pense que c'est l'influence étrangère qui rend la question de Chypre pratiquement insoluble, et cette influence c'est l'expansionnisme hellénique. Voilà la racine du mal. Comme l'a déclaré le représentant de l'Union soviétique, si le peuple de Chypre avait la possibilité de prendre des décisions par lui-même, très probablement il voterait pour le maintien d'un Etat indépendant. Malheureusement, les efforts soutenus qui visent à la réalisation de l'enosis ne lui permettent pas de le faire. Le passé l'a montré. Les déclarations des dirigeants de la communauté chypriote grecque ne laissent aucun doute à ce sujet. C'est à cause de ces déclarations qu'un certain nombre de pays, parmi lesquels l'Uruguay, ont adressé des lettres au Secrétaire général en précisant que, pour eux, la résolution 2077 (XX) de l'Assemblée générale était une prise de position en faveur de l'indépendance continue et de l'intégrité territoriale de Chypre. Telle est, je le dis une fois de plus, la racine du mal. Si nous pouvions éliminer cette influence étrangère, cet effort constant pour parvenir à l'enosis, nous pourrions résoudre le problème de Chypre.

126. M. Rossides a interprété à sa manière le rapport très bien documenté et impartial du Secrétaire général et, ce faisant, bien entendu, il en a complètement faussé le sens. Je n'entrerai pas dans les détails, mais je tiens à appeler l'attention sur une accusation relative aux bombardements qui auraient servi de prétexte au récent blocus de la partie turque de Nicosie. Je pense que l'opinion publique mondiale sait fort bien maintenant qui est responsable de ces bombardements et de ce qui s'est produit à Chypre le 1er juin dernier.

127. As for the story of those bombing outrages, which are clearly the manifestation of the internecine strife which is going on between Greek and Greek in Cyprus, I merely wish to quote from a certain letter which was recently revealed in Athens. The members of the Council might recall the episode of stolen correspondence between General Grivas, who is the Commander in Chief of the National Guard as well as of the Greek occupation army in Cyprus, and Archbishop Makarios, on the one hand, and Premier Stephanopoulos, on the other. The text of the letters was published on 7 May 1966 in Athens newspapers. The passages of General Grivas' letter relating to bomb explosions in the Greek Cypriot sectors of Nicosia states:

"Two bomb explosions occurred in Nicosia. I have no doubt that Minister Georgiadis" — the Minister of the Interior of Cyprus — "knows who planted these bombs. The reasons for my certainty are these:

"1. Numerous bomb explosions have so far taken place in different towns of Cyprus, the perpetrators of which have not been found.

"2. Georgiadis has confessed to me that most of these bombs have been planted by Dr. Lyssarides's men." — Dr. Lyssarides is the private physician of Archbishop Makarios. — "In spite of this confession, Georgiadis has not made any arrests. A detailed report submitted by me in this connexion may be found in the files of the Ministry of Defence.

"3. It is impossible to believe that the Cypriot police is incapable of apprehending the planters of the bombs."

128. I believe that that is sufficient explanation of the bomb outrages and of how they were used as a barren excuse for sealing off the Turkish sector of Nicosia, merely as a show of force and as a means of undermining the constructive approach which the Governments of Greece and Turkey have now embarked upon in order to find a solution to the question of Cyprus which would be acceptable to all the parties concerned.

129. I shall not go further into detail, except to make one clarification which I feel I must make with regard to the statement of the representative of Uruguay. The representative of Uruguay is comparatively new to the meetings of the Security Council on the question of Cyprus. However, if he reads the previous records he will find that I have amply clarified the two points which he mentioned: self-determination for the people of Cyprus and the existence of the Constitution of Cyprus.

130. I have submitted before, and I submit again, that the people of Cyprus have solemnly exercised their right to self-determination. They have done so through their leaders, who adopted the Constitution, who have gone to the polls on the basis of that Constitution and who have been elected by a large majority. Self-determination is not something which is exercised every other day. They have exercised it in full freedom. They have exercised it in the sense of independence, territorial integrity, sovereignty and internal integrity, which they enjoy today and which they would

127. Quant à l'histoire de ces attentats à la bombe, qui de toute évidence sont une manifestation de la lutte meurtrière que se livrent les Grecs entre eux à Chypre, je voudrais simplement citer un passage d'une lettre qui a été récemment divulguée à Athènes. Les membres du Conseil se souviendront de l'épisode de la correspondance volée entre le général Grivas, commandant en chef de la garde nationale et de l'armée d'occupation grecque à Chypre, et monseigneur Makarios, d'une part, et M. Stephanopoulos, premier ministre, d'autre part. Le texte de ces lettres a été publié le 7 mai 1966 dans la presse athénienne. Les passages de la lettre du général Grivas qui ont trait aux explosions de bombes dans le secteur chypriote grec de Nicosie étaient ainsi conçus:

"Deux bombes ont explosé à Nicosie. Je suis sûr que M. Georgiadis" — ministre de l'intérieur de Chypre — "sait qui a placé ces bombes. Ma certitude à cet égard se fonde sur deux points:

"1. De nombreuses bombes ont explosé jusqu'à présent dans diverses villes de Chypre, mais les auteurs de ces attentats n'ont pas été retrouvés.

"2. M. Georgiadis m'a avoué que la plupart de ces bombes avaient été placées par les hommes du Dr Lyssarides" — médecin privé de monseigneur Makarios —. "Malgré cette confession, M. Georgiadis n'a procédé à aucune arrestation. Un rapport détaillé soumis par moi à ce sujet se trouve dans les archives du Ministère de la défense.

"3. Il est impossible de croire que la police chypriote soit incapable d'appréhender ceux qui placent ces bombes."

128. Je crois que cela explique suffisamment les attentats à la bombe et la façon dont ils ont servi de prétexte pour barrer le quartier turc de Nicosie dans le seul but de faire une démonstration de force et de saper les efforts constructifs que font maintenant les Gouvernements de la Grèce et de la Turquie pour trouver une solution à la question de Chypre qui soit acceptable pour toutes les parties intéressées.

129. Je n'entrerai pas davantage dans les détails, sinon pour donner un éclaircissement qui s'impose à propos de la déclaration du représentant de l'Uruguay. Le représentant de l'Uruguay ne participe que depuis assez peu de temps aux réunions du Conseil de sécurité sur la question de Chypre. Cependant, s'il lit les comptes rendus des séances antérieures, il verra que j'ai amplement précisé les deux points qu'il a mentionnés: autodétermination pour le peuple de Chypre et existence de la Constitution de Chypre.

130. J'ai déjà affirmé — et je le réaffirme — que le peuple de Chypre a solennellement exercé son droit à l'autodétermination. Il l'a fait par l'entremise de ses dirigeants, qui ont adopté la Constitution, qui sont allés aux urnes sur la base de cette constitution et qui ont été élus par une large majorité. On ne recommence pas constamment à exercer son droit à l'autodétermination. Les Chypriotes ont exercé ce droit en toute liberté. Ils ont choisi l'indépendance, l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'intégrité intérieure, dont ils jouissent maintenant et dont ils

continue to enjoy in the future, were it not for the fact that the Greek Cypriot leadership is now determined to put an end to the independence of Cyprus and bring it into the Hellenistic fold.

131. As for the Constitution, the Constitution of Cyprus exists. It has been worked out painstakingly by the leaders of the two communities and by the Governments concerned. The present President of the Republic of Cyprus has taken the solemn oath to uphold the Constitution. In disregard of that oath, he now declares quite openly that his lifelong ambition has been and is enosis.

132. I hope that those two points can be dismissed with these few words. If there is any further clarification required, I believe that it can be found in the records of this Council and of the competent committee of the General Assembly.

133. Finally, I too consider it my duty to express the sincere thanks of my Government and my delegation to the Secretary-General and his immediate collaborators here in New York, to the Special Representative in Cyprus, to the officers and members of the United Nations Force and of the civilian police of the Force, and to those countries, which are contributing in human endeavour and financially to the peace-keeping operations on the island for all their efforts to keep the peace in Cyprus and to pave the way for a peaceful solution and an agreed settlement of the dispute. I should also like to express by best wishes to General Martola, the distinguished Commander of the Force. It is our well-founded hope that in performing his delicate task he will live up to the tradition of the outstanding soldier-diplomats who have preceded him both as Commander and as Acting Commander.

134. The PRESIDENT: I now call on the representative of Greece.

135. Mr. LIATIS (Greece): Mr. President, with all due respect to you and to the members of the Council, naturally, I do not intend, at this late hour, to enter into any substantial discussion in respect of the problem of Cyprus. Actually, fresh efforts are being made, on the basis of the principles and recommendations of our international Organization for the Turkish and the Greek Governments to try to contribute towards finding an appropriate, just and good solution to the problem of Cyprus. Therefore, I will say nothing that might jeopardize those efforts. Nor will I speak on the—may I take the liberty of saying—ridiculous accusation from my old friend Mr. Eralp of pan-Hellenic imperialistic designs or tendencies or policies. These are things that can be conceived only in imaginations which are suffering from some sort of malady or some kind of necessity to excuse other things.

136. I will only express the hope that the goodwill and determination that have been shown all along, and that are being shown now by my Government, will also find their counterpart on the other side, and that we will thus be able to achieve something constructive—as we hope in Greece—within the span of six months for which the presence of the United Nations Force has been extended in Cyprus.

continueraient à jouir si les dirigeants chypriotes grecs n'avaient pas décidé de mettre fin à l'indépendance de Chypre et de l'annexer à la Grèce.

131. Quant à la Constitution de Chypre, elle existe. Elle a été le fruit de négociations minutieuses entre les dirigeants des deux communautés et les gouvernements intéressés. Le Président actuel de la République de Chypre a fait solennellement serment de défendre la Constitution. Voilà qu'au mépris de ce serment il déclare ouvertement maintenant que l'ambition de sa vie a toujours été et reste l'enosis.

132. J'espère que ces quelques mots suffisent à élucider ces deux points. Si l'on désire plus de précisions, on les trouvera dans les documents du Conseil et de la Commission compétente de l'Assemblée générale.

133. Enfin, je me fais moi aussi un devoir d'exprimer au Secrétaire général et à ses collaborateurs immédiats à New York, au représentant spécial à Chypre, aux fonctionnaires et aux membres de la Force et de la police de la Force, et aux pays qui contribuent, sur le plan humain et financier, aux opérations de maintien de la paix dans l'île, les remerciements sincères de mon gouvernement et de ma délégation pour tous les efforts qu'ils déploient pour maintenir la paix à Chypre et préparer la voie à une solution pacifique et à un règlement amiable du différend. Je tiens également à exprimer mes vœux au général Martola, commandant de la Force. Nous pouvons compter, j'en suis sûr, qu'en s'acquittant de sa tâche délicate il se montrera digne de la tradition des excellents soldats diplomates qui l'ont précédé en tant que commandant et commandant par intérim.

134. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Je donne la parole au représentant de la Grèce.

135. M. LIATIS (Grèce) [traduit de l'anglais]: Je n'ai évidemment pas l'intention, à cette heure tardive, d'entamer une discussion de fond sur le problème de Chypre. On fait actuellement de nouveaux efforts, conformément aux principes et aux recommandations de l'Organisation internationale, pour que les Gouvernements turc et grec essaient de collaborer à la recherche d'une solution appropriée, équitable et judicieuse du problème de Chypre. Je ne dirai donc rien qui puisse compromettre ces efforts. Je ne parlerai pas davantage de ce que je me permettrai d'appeler l'accusation ridicule de mon vieil ami, M. Eralp, qui nous attribue des desseins, des tendances ou des politiques impérialistes et panhellénistes. Ces idées ne peuvent être conçues que par des esprits atteints de quelque maladie ou éprouvant le besoin d'excuser d'autres choses.

136. Je tiens seulement à exprimer l'espoir que la bonne volonté et la détermination que mon gouvernement n'a pas cessé de montrer, et qu'il montre encore, ne resteront pas sans réponse de l'autre côté, et que nous serons ainsi en mesure de réaliser quelque chose de constructif—comme nous l'espérons en Grèce—pendant la période de six mois pendant laquelle on a décidé de prolonger la présence de la Force à Chypre.

137. Since I have the floor, I cannot but express our very deep gratitude to the United Nations. Our special thanks, naturally, go first to the Secretary-General and his assistants in the Secretariat. Our thanks go also to his Special Representative in Cyprus, Mr. Bernardes, to the new Commander of the Force, General Martola, to the Deputy Commander who was Acting Commander for more than four and one-half months after the death of General Thimayya, and to all the officers and men of the Force. Lastly, our gratitude goes to all the countries which provide military, police and other contingents to the Force, as well as to those who help maintain it financially.

138. Mr. President, may I thank you and all the members of the Council for your continued interest in the question of Cyprus, which, as everybody here knows, is very dear to the hearts of my countrymen.

139. Mr. ROSSIDES (Cyprus): I shall be very brief. I was glad to hear the representative of Turkey. I am very glad to hear him. I do not say that because I do not like what he says. I am glad to hear any views expressed with equal pleasure, no matter where they come from. So he can be sure that I was not actually perturbed at what he said. I only want to correct one of the things he has just said. He referred to the bomb incidents, with which I have not dealt. It was not a reply, because I did not actually deal with them. However, I must refer to them now.

140. The representative of Turkey says that there is no particle of indication that the bombings came from the Turkish quarter. But we have, first of all, the confession of Michel Weiss, the Frenchman who was convicted in court for having placed these bombs, who said that he received £1,000 which came from the Turkish quarter, and who told also how they received instructions, how they placed the bombs, how they went into the Turkish sector and how they came out. This was recounted with full details that could not have been imagined by a man who was in the end convicted. That conviction was to twelve years' imprisonment. Then we have a statement of Frank Sheffield and Robert Cartwright, British subjects, who said they were given bombs to place in the Greek quarters. And we also have Youssuf Youssouf who pleaded guilty to having delivered a bomb to Georgiou in order to have it placed in the Greek quarter.

141. Therefore, if we have all of this evidence, what else do we need to make a police check or to seal off an area until we see what the position is. This is when bombs are exploded in places where there are children and women and where there is danger to life and security in the Republic. The representative of Turkey speaks again with the same unreasonableness, forbidding movement in the Turkish quarter but insisting on every free movement on the Greek side—which we accept. And he insists that this placing of bombs in the Republic should be without the hindrance of checking. That is what he in fact asks—that

137. Puisque j'ai la parole, je ne peux qu'exprimer notre très profonde reconnaissance à l'Organisation des Nations Unies. Nos remerciements vont d'abord et tout spécialement au Secrétaire général et à ses collaborateurs au Secrétariat. Ils s'adressent également au représentant spécial à Chypre, M. Bernardes, au nouveau Commandant de la Force, le général Martola, au Commandant adjoint qui a été commandant par intérim pendant plus de quatre mois et demi après le décès du général Thimayya et à tous les officiers et soldats. Enfin, notre reconnaissance va à tous les pays qui ont fourni des contingents militaires, des contingents de police et d'autres hommes à la Force, ainsi qu'à ceux qui versent une contribution financière.

138. Monsieur le Président, je vous remercie, ainsi que tous les membres du Conseil, de l'intérêt que vous n'avez cessé de manifester pour la question de Chypre qui, comme vous le savez tous, tient au cœur de mes compatriotes.

139. M. ROSSIDES (Chypre) [traduit de l'anglais]: Je ne dirai que quelques mots. Je suis très heureux d'avoir entendu le représentant de la Turquie. Non que ce qu'il a dit m'ait déplu. J'aime entendre toutes les opinions, d'où qu'elles viennent. Il peut donc être assuré que ce qu'il a dit ne m'a nullement troublé. Je voudrais simplement rectifier une des choses qu'il vient de dire. Il s'est référé aux incidents concernant les bombes, dont je n'avais pas parlé. Ce n'était donc pas une réponse et je suis par conséquent obligé d'en parler moi aussi maintenant.

140. Le représentant de la Turquie a dit que l'on ne possédait pas la moindre preuve que les bombardements soient venus du quartier turc. Mais nous avons d'abord l'aveu de Michel Weiss, le Français qui a été reconnu coupable devant le tribunal d'avoir placé ces bombes et qui a dit avoir reçu 1 000 livres du quartier turc, qui a raconté comment lui et ses complices avaient reçu des instructions, comment ils avaient placé les bombes, comment ils s'étaient rendus dans la section turque et l'avaient quittée. Weiss a donné tant de détails que cet homme, qui a été finalement reconnu coupable, n'aurait pu les inventer. Il a été condamné à 12 ans d'emprisonnement. Nous avons également les dépositions de Frank Sheffield et de Robert Cartwright, sujets britanniques, qui ont dit qu'on leur avait donné des bombes qu'ils devaient placer dans le quartier grec. Nous avons également l'aveu de Youssuf Youssouf, qui a plaidé coupable d'avoir remis une bombe à Georgiou pour qu'elle soit placée dans le quartier grec.

141. Si nous possédons toutes ces preuves, que nous faut-il de plus pour procéder à un contrôle de police et cerner une zone jusqu'à ce que nous voyions quelle est la situation? Surtout à un moment où des bombes explosent en des endroits où il y a des femmes et des enfants et où la vie et la sécurité dans la république sont en danger. Le représentant de la Turquie vient une fois de plus de parler de façon déraisonnable, voulant qu'on interdise la libre circulation dans le quartier turc mais insistant pour qu'elle soit entièrement respectée dans le quartier grec, ce que nous acceptons d'ailleurs. Et il insiste pour que des

there should be no hindrance to this placing of the bombs.

142. The representative of Turkey said that General Grivas had written in his letter expressions of suspicion of Dr. Lyssarides and that this was told to him by Mr. Georghadjis. But Mr. Georghadjis immediately issued a denial saying that he had never said such a thing. What is important, however, is that the letter to which the representative of Turkey is referring, where the suspicions were expressed by General Grivas, is dated 25 January, where in a subsequent letter by General Grivas dated 28 March addressed to Archbishop Makarios—this is after the confession of Michel Weiss, when the whole affair of the placing of bombs by agents of the Turks was exposed—he wrote, "We now know who were placing the bombs". Therefore, whatever was said in the letter of 25 January was cancelled by the letter of 28 March, when the whole thing was revealed by concrete evidence.

143. Thus, there can be no doubt about the placing of the bombs. No one else has an interest in placing bombs in the Greek quarter and in threatening the lives of women and children, except those who wish to continue the strife in Cyprus. And it is also remarkable that, in one case that I have here before me, the evidence shows that the instructions, given to the man who was to place the bombs, were to place them in certain foreign embassies in Cyprus in order to worsen the relations of Cyprus with the countries of those embassies. Who else would be doing these things but the side which wants Cyprus divided and which wants to see Cyprus maintain bad relations with other countries?

144. There is nothing more to be said about it and I should like to thank you, Mr. President, for giving me the right to reply to these irrelevant remarks which have made it necessary for me to expose the whole matter. The representative of Turkey had made these allegations in a letter of 3 June [S/7337]. This serves as my reply to that letter also.

145. Mr. ERALP (Turkey): I apologize for taking the floor again but, briefly, I must set the record straight. The representative of Cyprus said that he had not mentioned the bombs. When he reads the verbatim record of this meeting tomorrow, he will find the bombing incident clearly mentioned there. That was why I had to go into it.

146. As to these bombs, which he has just claimed were put in areas where there were women and children, the Cyprus Mail of 2 June stated: "Neither bomb did more than shift a few shovelful of earth and failed even to crack any windows in the nearby houses." As they were planted by Greeks in Greek areas, of course extreme care was taken that nobody would be hurt, and this was done so that it could be used as an excuse for the measures subsequently taken.

bombes puissent être placées dans la république sans risque de contrôle. En effet, c'est bien à cela que revient ce qu'il demande: que l'on puisse sans inconvénient placer des bombes.

142. Le représentant de la Turquie a dit que le général Grivas avait exprimé dans sa lettre ses soupçons au sujet du Dr Lyssarides et que ce serait M. Georghadjis qui le lui aurait dit. Mais M. Georghadjis a aussitôt publié un démenti. Ce qui importe toutefois c'est que la lettre dont parle le représentant de la Turquie, dans laquelle le général Grivas aurait exprimé ses soupçons, est datée du 25 janvier, alors que dans une lettre ultérieure, datée du 28 mars, adressée à l'archevêque Makarios par le général Grivas — c'est-à-dire après l'aveu de Michel Weiss, quand toute l'affaire des bombes placées par des agents des Turcs a été ouvertement révélée — il a écrit: "Nous savons maintenant qui plaçait les bombes". Par conséquent, tout ce qu'il disait dans sa lettre du 25 janvier a été annulé par sa lettre du 28 mars, une fois que toute l'affaire a été tirée au clair, avec preuves concrètes à l'appui.

143. Il ne peut donc y avoir de doute en ce qui concerne les bombes. Nul n'a intérêt à placer des bombes dans le quartier grec et à menacer la vie des femmes et des enfants, sinon ceux qui veulent entretenir le conflit à Chypre. Et un autre fait mérite d'être relevé, c'est que, d'après les preuves dont je dispose, on constate que dans l'un des cas, celui qui devait placer les bombes avait reçu l'ordre de les placer dans certaines ambassades étrangères, afin d'aggraver les relations de Chypre avec les pays dont relevaient ces ambassades. Qui pourrait agir ainsi sinon ceux qui veulent voir Chypre divisée et qui veulent lui voir entretenir de mauvaises relations avec les autres pays?

144. Il n'y a rien d'autre à dire à ce sujet et je voudrais vous remercier, Monsieur le Président, de m'avoir autorisé à répondre à ces remarques hors de propos qui m'ont obligé à exposer toute l'affaire. Le représentant de la Turquie a formulé ces allégations dans une lettre du 3 juin 1966 [S/7337]. Ce que je viens de dire me servira aussi de réponse à cette lettre.

145. M. ERALP (Turquie) [traduit de l'anglais]: Je regrette de devoir prendre à nouveau la parole, mais je dois mettre les choses au point. Le représentant de Chypre a dit qu'il n'avait pas parlé des bombes. S'il prend connaissance demain du compte rendu de la séance d'aujourd'hui, il constatera que l'incident des bombes y est mentionné clairement. C'est pourquoi j'ai dû en parler à mon tour.

146. Quant à ces bombes, dont il vient de dire qu'elles avaient été placées dans des zones où se trouvaient des femmes et des enfants, le Cyprus Mail du 2 juin affirme: "Ni l'une ni l'autre de ces bombes n'a rien fait d'autre que de soulever quelques pelletées de terre et n'a même pas réussi à fêler les vitres des maisons avoisinantes." Comme ce sont des Grecs qui les ont placées dans des zones grecques, ils ont naturellement pris grand soin de faire en sorte que nul ne soit blessé; cet incident leur a servi de prétexte pour les mesures qu'ils ont prises ultérieurement.

147. It is also significant that these bombs exploded at 2235 and 2240 hours on 1 June. Twenty minutes later a lengthy communique came from Mr. Georghadjis, the Minister of the Interior, in which he laid the blame for the explosions on Turkey. Twenty minutes is hardly time to write a statement and to have it typed. Obviously it was written before the bombs went off. That is all I have to say.

148. The PRESIDENT: The Council has now concluded its consideration of the item on its agenda. Subject to any unforeseen development, the next meeting of the Council, following consultations with members, has been scheduled for 3 p.m. on Tuesday next, 21 June, when the Council will take up the application for membership in the United Nations submitted by Guyana.

The meeting rose at 6.05 p.m.

147. Il est également significatif que ces bombes aient explosé à 22 h 35 et à 22 h 40 le 1er juin. Vingt minutes plus tard un long communiqué émanant de M. Georghadjis, ministre de l'intérieur, a paru, accusant la Turquie d'être à l'origine de ces explosions. Vingt minutes ne suffisent pas pour rédiger une déclaration et la faire taper. Il est évident que cette déclaration avait été écrite avant même que les bombes n'explosent. C'est tout ce que j'ai à dire.

148. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Le Conseil vient de terminer l'examen du point à son ordre du jour. Sous réserve de faits nouveaux, il a été prévu, à la suite de consultations entre les membres, que la prochaine séance du Conseil aurait lieu le jeudi 21 juin, à 15 heures. A cette séance, le Conseil examinera la demande d'admission à l'Organisation des Nations Unies présentée par la Guyane.

La séance est levée à 18 h 05.

HOW TO OBTAIN UNITED NATIONS PUBLICATIONS

United Nations publications may be obtained from bookstores and distributors throughout the world. Consult your bookstore or write to: United Nations, Sales Section, New York or Geneva.

COMMENT SE PROCURER LES PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES

Les publications des Nations Unies sont en vente dans les librairies et les agences dépositaires du monde entier. Informez-vous auprès de votre librairie ou adressez-vous à: Nations Unies, Section des ventes, New York ou Genève.

COMO CONSEGUIR PUBLICACIONES DE LAS NACIONES UNIDAS

Las publicaciones de las Naciones Unidas están en venta en librerías y casas distribuidoras en todas partes del mundo. Consulte a su librero o diríjase a: Naciones Unidas, Sección de Ventas, Nueva York o Ginebra.